



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le lundi 6 avril 2009 — Vol. 41 N° 2

Interpellation: Le décrochage scolaire au Québec

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le lundi 6 avril 2009 — Vol. 41 N° 2

Table des matières

Exposé du sujet M. Pierre Curzi	1
Réponse de la ministre Mme Michelle Courchesne	2
Argumentation	4
M. Pierre Curzi	4
Mme Michelle Courchesne	5
Document déposé	5
Mme Stéphanie Vallée	5
M. Pierre Curzi	6
Mme Michelle Courchesne	7
M. Michel Pigeon	8
Mme Marie Malavoy	8
Mme Michelle Courchesne	9
M. Patrick Huot	10
M. Gérard Deltell	11
Mme Michelle Courchesne	12
M. Daniel Bernard	12
M. Pierre Curzi	13
Mme Michelle Courchesne	14
Document déposé	15
Document déposé	15
Mme Stéphanie Vallée	15
M. Pierre Curzi	16
Conclusions	16
Mme Michelle Courchesne	16
M. Pierre Curzi	17
M. Pierre Marsan, président	

Le lundi 6 avril 2009 — Vol. 41 N° 2

Interpellation: Le décrochage scolaire au Québec*(Dix heures trois minutes)*

Le Président (M. Marsan): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie ce matin afin de procéder à l'interpellation du député de Borduas adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, sur le sujet suivant: Le décrochage scolaire.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) est remplacé par Mme Malavoy (Taillon).

Le Président (M. Marsan): Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation.

Dans un premier temps, le député de Borduas aura un temps de parole de 10 minutes, suivi ensuite de la ministre, qui a également un temps de parole de 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: un député de l'opposition officielle, la ministre, un député du groupe formant le gouvernement.

Conformément à la décision rendue le 19 mars 2009 par le président de l'Assemblée, l'intervention de cinq minutes de l'opposition, lors de la quatrième séquence, sera allouée au député indépendant. Si un intervenant n'utilise pas totalement son temps de parole de cinq ou de 10 minutes, cela ne réduit pas pour autant la durée de l'interpellation. Je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi.

Alors, sur ce, M. le député de Borduas, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet**M. Pierre Curzi**

M. Curzi: Merci, M. le Président. Permettez-moi d'abord de vous saluer, de saluer Mme la ministre, l'ensemble des collègues députés et de même que les fonctionnaires, que je ne connais pas tous mais certains que j'ai côtoyés, ainsi que Mme Ford et M. le secrétaire... C'est ça? Et je salue particulièrement mes collègues, Marie Malavoy, et ma recherchiste, Marie-Christine. Bien.

En fait, on a demandé une interpellation parce que fondamentalement, et ce n'est pas une grosse nouvelle, il y a une urgence d'agir. On sait qu'actuellement le décrochage scolaire est un sujet éminemment chaud, je dirais, parce que la situation est particulièrement inquiétante. Et ça, le rapport Ménard vient de nous le rappeler et de nous dresser un portrait qu'on commence à connaître particulièrement bien.

Mais il vaut quand même la peine, je pense, de refaire un tour de piste sur la situation du décrochage scolaire. Il faut en parler parce que — et on y reviendra — sémantiquement il est important, si on veut pouvoir agir, qu'on soit en mesure de s'entendre sur le véritable diagnostic.

Alors, ce diagnostic-là, on sait qu'il est inquiétant. Quel est-il au juste? Bien, le rapport Ménard en fait un résumé qui est assez clair. Ce qu'il nous dit fondamentalement, c'est qu'actuellement au Québec, il y a 31 % de décrochage. Chez les garçons, ce pourcentage-là atteint 36 %. Chez les filles, il est à 27 %, je pense, là, si je me souviens bien des statistiques. Donc, la situation se détériore, mais le fait que...

Il faut dire bien des choses. La première chose qu'il faut dire, c'est que, dans la mesure où les gens continuent à étudier, on voit qu'il y a véritablement une qualité, dans le système d'éducation, qui est transmise. Et ça, les tests PISA disent très clairement, confirment la qualité de notre système d'éducation en mathématiques, en lecture, en sciences. Mais par ailleurs ce qu'on voit aussi très clairement, et ça, j'y reviendrai tantôt, mais je vais... Allons-y tout de suite. On sait qu'au Canada le Québec occupe actuellement la neuvième position parmi les provinces. Donc, c'est juste avant la fin. Là, là, on est vraiment dans le fond du baril. Et le Canada lui-même est à la 16e position dans le pourcentage de la population, et ça, dans le classement des pays de l'OCDE. Donc, 16e, nous sommes les neuvièmes, il n'y a pas une situation rassurante, c'est-à-dire que, même au Canada, plusieurs autres provinces font mieux que nous. Bon.

Le décrochage, on s'entend sur la définition que c'est le pourcentage de la population qui ont obtenu un D.E.S., un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles, dans les délais prescrits, soit avant l'âge de 20 ans. C'est important parce que souvent on entend, quand on discute de cette question-là de la persévérance ou du décrochage, on entend dire de la part du gouvernement qu'il y a un beau taux de raccrochage après 20 ans, et ça, encore en fin de semaine, on a vu des reportages là-dessus dans les journaux. Ce n'est pas rassurant parce que ce qu'on sait, c'est qu'il y a des coûts énormes, des coûts matériels et des coûts sociaux, des coûts culturels, des coûts sociaux et culturels importants dans le fait de ne pas poursuivre ses études alors qu'on est inscrit dans le cursus des études. Ces coûts-là, ils ont été évalués au niveau financier — et c'est intéressant qu'on ait ces chiffres-là — ils ont été évalués à 1,9 milliard par cohorte de 28 000 jeunes qui abandonnent. Ça, ce sont des chiffres sur lesquels on peut se baser. Ils sont intéressants dans la mesure aussi où ces chiffres-là ont permis d'évaluer, que ce soit à juste titre ou pas — mais je pense qu'on peut s'y fier — que l'investissement en culture, même s'il était sous forme de projets pilotes et ultimement sous forme de projets étendus à tout le monde, cet investissement-là, il est rentable.

Mais ce qu'on découvre de plus grave, et les plus graves conséquences, et ça, j'avoue que j'ai été surpris en tombant sur ces chiffres-là aussi clairement indiqués, on se rend compte que, pour ceux qui n'ont pas obtenu leur diplomation, alors, à 52 %, ils votent moins, et là le bénévolat chez eux, ça atteint 9 %. 9 % seulement des décrocheurs vont faire du bénévolat. Ça indique — ça, c'est le chiffre qui est là, Mme la ministre — ça indique à quel point les conséquences sociales sont importantes. Ce dont on parle...

Puis ça va même jusqu'à: 2 % donnent du sang. Alors, chez les décrocheurs, il y a beaucoup moins de personnes qui donnent du sang, 2 %, par rapport à 9 % chez ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire. C'est un chiffre que vous pouvez peut-être contester, et peu m'importe. Ce qu'il indique, c'est qu'il indique, chez des gens qui décrochent, une perte d'un certain nombre de valeurs, un certain nombre de valeurs identitaires, et ces valeurs-là dont on parle, c'est un engagement social, c'est de la compassion, c'est de la solidarité.

Pour eux-mêmes cependant, les conséquences sont désastreuses parce que non diplômé, on gagne 15 000 \$ de moins, semble-t-il, revenu annuel moyen, là, calculé tout confondu, ils vont gagner 15 000 \$ de moins par année. Ils vont être en chômage deux fois plus que ceux qui sont scolarisés. Ils vont avoir une espérance de vie réduite. Ils vont risquer plus de dépression et ils risquent plus de faire de la prison. Là, on parle de conséquences majeures. Puis on le sait, de quoi on parle. On parle d'individus qui commencent, pour toutes sortes de raisons et souvent des raisons qui commencent très tôt, vont tôt ou tard abandonner. Et cet abandon-là, c'est une situation urgente.

● (10 h 10) ●

C'est d'autant plus urgent que non seulement les conséquences sont terriblement néfastes, mais qu'en plus de ces conséquences néfastes il y a un effet, un effet reporté. Plus les gens abandonnent, plus on sait que les conséquences vont s'étendre dans le temps. Et donc l'urgence d'agir, c'est agir non seulement maintenant sur ce qui nous touche, c'est-à-dire l'éducation primaire et l'éducation secondaire, mais évidemment d'agir dès le bas âge. Et ça, ça ne touche pas directement le ministère-là, mais en même temps ça fait partie d'une espèce de plan d'action. Et ce qu'on veut faire ce matin, c'est essayer de comprendre, parce que ce n'est pas évident du tout, quel est le plan d'action réel qui est mis en place.

Je ne dis pas qu'il n'y a rien eu, je ne dis pas qu'il n'y a rien, mais en même temps il est difficile de comprendre actuellement qu'après avoir reconnu... Et on a même collaboré, vous l'avez dit vous-même... Je peux m'adresser directement à la ministre dans ce forum ou je dois passer par vous, M. le Président?

Le Président (M. Marsan): Oui, c'est préférable. Je vous remercie.

M. Curzi: Pardonnez-moi. Donc, après que la ministre ait reconnu elle-même avoir participé et collaboré au rapport Ménard, je me rends compte, on se rend compte à l'évidence qu'il n'y a pas actuellement un effort budgétaire conséquent. Bon.

Par ailleurs, la ministre nous dit, M. le Président, que la question de l'argent n'est pas la raison. On veut bien le croire, on veut bien croire que la seule façon de résoudre un problème, ce n'est pas forcément en augmentant le nombre de millions. Cependant, quand on lit le rapport Ménard et qu'on tient compte du fait qu'il y a un coût au fait d'avoir une cohorte de déserteurs, de décrocheurs, on se dit... et qu'on évalue les projets pilotes, et qu'on les évalue à entre 35 et 65 millions, et qu'on se rend compte que, dans le budget actuel, les seules sommes qui vont être consacrées ont pour but de réduire le ratio des élèves par rapport aux professeurs et que ça totalise 15,7, 21,7 pour l'année scolaire, nous dit-on, là on se dit: Oups! il y a un problème. Non seulement on reconnaît, d'une part, pour y avoir collaboré, qu'on va avoir besoin de financement, mais le budget reconnaît, d'autre part, qu'on refuse d'y mettre le financement. Pendant ce temps-là, en... Bon.

L'autre objet, et, moi, je veux demander des explications là-dessus, c'est qu'on dit: Il y a 841 millions qui est consacré au décrochage. Fort bien! Est-ce qu'on est en train de nous dire qu'à l'intérieur de ces 841 millions il y a les sommes suffisantes pour mettre en place un plan d'action réel? Et, si c'est cela, comment cela va-t-il se dérouler? Où prend-on ces millions à l'intérieur de la masse de 841 millions?

J'ajoute que, pendant ce temps-là, en Ontario, situation semblable économiquement, peut-être pas comme province par rapport à la nôtre, il y a quand même un effort gigantesque qui y est consenti. Cette année, dans le budget du ministre des Finances en Ontario, on va mettre 1,3 milliard en éducation. Il faut savoir que l'Ontario a réussi, en sept ans, à baisser son taux de décrochage de 25 % à 18 %; ça, c'est 1 % par année. Et le taux de diplomation, lui, en Ontario, sur cinq ans, a augmenté de 2 % par année, c'est quand même quelque chose, passant de 68 % à 78 %.

Donc, on se dit que, situation semblable, on n'a pas du tout la même réaction. On a, d'une part, un effort visible d'un gouvernement qui décide, malgré une situation économique difficile, d'investir massivement et qui réussit, alors qu'ici, après y avoir consacré des centaines de millions, on refuse cette année d'y injecter les sommes nécessaires et on obtient des résultats qui sont de plus en plus désastreux, et ils le sont, M. le Président, depuis 2003. Que s'est-il passé en 2003? En 2003... Déjà? Mon Dieu! le temps passe. En 2003, le gouvernement libéral avait fait de l'éducation sa priorité. Or, ses premières mesures, ça a été de mettre fin au programme Ça bouge après l'école et de refuser, à cette époque-là, d'abaisser le ratio.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci, M. le député de Borduas. Je cède maintenant la parole à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Réponse de la ministre

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. À mon tour de saluer mes collègues parlementaires qui ont accepté en ce lundi matin... et par certains d'entre eux et

elles venus de loin pour cette interpellation. Et je veux saluer aussi mes collègues d'en face, du parti de l'opposition officielle et du parti indépendant. D'abord, vous remercier aussi d'avoir accepté de reporter cette interpellation à aujourd'hui justement pour que je puisse assister aux assises régionales de ma région sur le décrochage scolaire de vendredi dernier. Ça m'apparaissait important comme élue, d'abord députée de Fabre, d'être présente dans ma région, aussi comme ministre régionale et enfin comme ministre de l'Éducation.

M. le Président, je découvre mon critique d'en face dans son rôle de critique parlementaire. J'y retrouve cette même fougue, cette même passion, cette même envolée oratoire qu'on connaît de lui dans un autre métier et qu'on a tant apprécié pendant des décennies sur d'autres scènes. Et je salue en lui cette fougue en me disant que nous ferons probablement une bonne équipe justement pour trouver les meilleures solutions. Et je suis certaine qu'il sera d'accord avec moi pour que je précise sa pensée parce que, dans cette envolée, il y a quand même des données qu'il faut rétablir parce que, vous savez, M. le Président, on peut faire dire toutes sortes de choses aux chiffres et puis on peut prendre les chiffres et puis les faire interpréter de maintes façons. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est certainement de pouvoir se coller à une réalité bien présente au sein de notre société québécoise.

Il est évident — et je pense que ça, ça fait consensus chez tous les parlementaires de l'Assemblée nationale — qu'il y a, comme disait le député de Borduas, il y a urgence d'agir. Cela dit, il y a urgence d'agir, mais, attention, nous agissons déjà. Et ça, je pense qu'il faut aussi bien situer les interventions de chacun pour par contre se fixer très certainement des objectifs de résultat, et ça, ça m'apparaît être le défi le plus important de l'ensemble des commissions scolaires, de l'ensemble des écoles, de l'ensemble des régions, et j'inclus bien sûr le ministère de l'Éducation et la ministre qui vous parle dans cette nécessité d'obtenir de bons résultats.

D'abord, reprenons les propos du député. Qu'est-ce que le taux de raccrochage? Le taux de raccrochage, c'est le taux annuel de sortie des sans diplôme et qualification. Ça, c'est ce qui décrit notre taux de décrochage. D'ailleurs, M. le Président, je rappelle aussi au député de Borduas que, lorsqu'il parle de 31 % de taux de décrochage, 36 % des garçons, 27 % des filles, j'aimerais qu'à chaque fois qu'il utilise ces chiffres il spécifie qu'il s'agit du réseau public de l'éducation, il ne s'agit pas du taux de décrochage de l'ensemble des étudiants du Québec. Ça m'apparaît important de le signaler parce que, quand on prend le taux de l'ensemble des étudiants québécois, nous avons un taux de décrochage de 25 % en 2006-2007, 31 % de garçons et 19 % de filles. Vous me direz que c'est un détail? C'est un détail important. Ça n'enlève en rien, ce détail, de la responsabilité que nous avons de travailler intensément, activement dans notre réseau public, puisque c'est là, dans le réseau public, qu'il y a effectivement augmentation. Alors, ça, j'en conviens tout à fait.

Maintenant, qui sont les décrocheurs? Parce que ça, M. le Président, c'est important de se poser cette

question-là parce que, oui, il y a un coût pour la société, oui, c'est dramatique de penser que des jeunes partent, quittent le système et que c'est beaucoup plus difficile d'aller les chercher. Mais qui sont-ils? Bien, grosso modo, parmi la clientèle, les deux tiers proviennent de milieux socioéconomiques pauvres, difficiles, ont des difficultés dans leur propre vie, que ce soient des difficultés familiales, des difficultés personnelles liées à toutes sortes de circonstances, ce qui fait que ces jeunes ont besoin de soutien, ont besoin d'encadrement, mais ont besoin...

● (10 h 20) ●

Et c'est pour ça que le rapport Ménard et que nous, comme ministère, sommes tout à fait d'avis qu'il faut qu'il y ait cette mobilisation non seulement régionale, mais de tous les intervenants, incluant le secteur de la santé et des services sociaux, parce que ce n'est pas l'école seule qui va pouvoir faire en sorte que ces jeunes vont continuer de fréquenter l'école. Et c'est pour ça aussi qu'il faut avoir une attention particulière pour leurs parents, leurs familles parce que, quand on est économiquement très appauvris et affaiblis comme parents, c'est plus difficile d'encourager et de valoriser l'éducation, il faut en convenir. Et ça, je pense qu'il faut être prudent lorsqu'on parle de ces sujets-là et là, il faut certainement nuancer les chiffres si on se pose la question: Qui sont les décrocheurs? On aura peut-être l'occasion d'y revenir.

Et je dirai, face à ça aussi, pour le dernier tiers, bien, le dernier tiers, qui sont des milieux de classe moyenne en général, bien là il faut peut-être aussi s'assurer que, comme société, nous valorisons l'éducation bien davantage, et je suis heureuse de constater que le rapport Ménard en fait sa première recommandation. Parce que probablement que, comme Québécois et Québécoises nous prenons pour acquis que nous avons bien sûr un accès facile à l'éducation, mais est-ce que comme parents, est-ce que comme intervenants, est-ce que comme citoyens nous valorisons suffisamment l'éducation? Est-ce que, quand on gradue en secondaire V, est-ce que, comme parents, on met plus d'importance à l'obtention du papier, du diplôme que l'on doit favoriser ou, en boutade — en boutade, je le dis bien — on met plus d'importance au bal de graduation? Ça peut paraître cocasse de le présenter de cette façon-là, mais peut-être qu'il faut qu'on se dise qu'il y a davantage à vanter les mérites de l'obtention de ce diplôme qui ouvre la porte à une poursuite des études, à une poursuite d'un engagement et à un choix de vie.

M. le Président, le député de Borduas fait des comparaisons avec l'Ontario puis il nous dit que l'Ontario a fait des miracles parce qu'elle a fait passer son taux de diplomation à 79 % en cinq ans. Bien, c'est parce que, M. le Président, nous avons fait la même chose. Même que, nous, on a plus: de 2003 à 2008, nous sommes passés de 79 % à 85 % de taux de diplomation. Le problème, M. le Président, c'est que, oui, à l'intérieur de ce pourcentage-là, il y a les 20 ans. Mais ça demeure que 85 % de la population est diplômée et a un diplôme d'études secondaires, et ça, malgré le fait que le Parti québécois, M. le Président — et ça ils n'en parlent jamais — en même temps qu'ils ont implanté une réforme pédagogique extraordinairement ambitieuse, ils

ont coupé les 1 200 professionnels de notre réseau de l'éducation. Ça, ils n'en parlent jamais. Bien, savez-vous quoi? Le lien direct: entre des orthopédagogues, des psychoéducateurs, des psychologues et le décrochage, c'est un lien direct. Quand on a des difficultés ou d'apprentissage ou de comportement, on a besoin d'être entouré par ces professionnels-là. Or, nous avons actuellement le résultat des neuf ans de gouverne du Parti québécois qui a complètement balayé ces professionnels. Puis ils ont dit aux enseignants: Débrouillez-vous, débrouillez-vous, vous, les enseignants, vous savez tout, vous pouvez tout faire, on va intégrer les enfants en difficulté, vous allez les soutenir, vous allez enseigner puis en plus vous allez vous assurer qu'il n'y a pas de décrochage. M. le Président, voilà ce pourquoi nous investissons en augmentation de budgets année après année: pour réparer les erreurs du passé, pour réembaucher nos professionnels.

Et ça me fait plaisir d'être ici, M. le Président, pour répondre aux questions, puisque nous partageons, en tout cas, un objectif commun qui est un enjeu de société, c'est de favoriser la réussite de tous nos enfants, M. le Président. Merci.

Argumentation

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Maintenant, nous allons entamer la période d'échange. M. le député de Borduas, vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Une mise au point, d'abord, M. le Président. Ce n'est pas un rôle que je joue, ce n'est pas une scène. J'ai été élu député, et, comme député, j'ai travaillé dans le domaine de la culture, et j'apprends maintenant le merveilleux domaine de l'éducation par choix, par une demande personnelle, parce que ce sujet-là me fascine parce que je sais très bien que l'avenir réside chez les jeunes et qu'il faut s'en occuper.

Et je constate que... la ministre me dit, M. le Président, qu'elle veut répondre à mes questions, mais elle n'a répondu à aucune des questions que j'ai posées. Et j'aimerais bien qu'elle me dise, lorsqu'elle parle des objectifs, quels sont ces objectifs, quel est l'objectif qu'elle s'est donné. Quand va-t-elle nous dire l'objectif qu'elle s'est donné?

Je reprends ses déclarations, là: «La ministre de l'Éducation reconnaît n'avoir jamais fixé de cible ni d'échéancier pour lutter contre le décrochage scolaire.» Ça, c'était avant le rapport Ménard. Le rapport Ménard sort, là on pose des questions à la ministre, la ministre dit maintenant: «Désormais, le décrochage devient la priorité numéro un.» Alors, moi, j'aimerais qu'elle me donne... Ce sont des déclarations que vous avez faites en conférence de presse, lors de la sortie du rapport Ménard. Et, moi, ce que j'attends depuis longtemps, ce que tout le monde attend, c'est... Mais donnez-nous un objectif, sinon on va reprendre la vieille phrase de Laozi là, hein: Celui qui ne se donne pas d'objectif est certain de ne pas l'atteindre. On a l'impression que c'est vraiment le syndrome dans lequel on est.

Et, moi, je pose des questions fort sérieuses et, il me semble, assez intéressantes à connaître... bon, dont la réponse sera intéressante, c'est: Mais quelle est la ventilation de ces 840 millions? Où allons-nous trouver... Parce que c'est bien de parler de mobilisation, et nous sommes d'accord, nous voulons mobiliser tout le monde, tous les intervenants, et tout le monde sait que, pour résoudre cette question, il faut que ça commence à 0 année, et même certains disent avant même la naissance, jusqu'à temps que l'élève soit diplômé, on sait très bien qu'il y a ça à faire d'une façon verticale et qu'horizontalement cet effort-là devra être accompagné par tous les joueurs de la société, autant le milieu des affaires que le milieu communautaire, que le milieu de l'éducation, mais fondamentalement le chef de file de tout plan d'action doit être le ministère de l'Éducation et la ministre de l'Éducation.

Alors donc, moi, mes questions demeurent les mêmes: Quels sont les objectifs de la ministre? Quand va-t-elle nous les donner, ces objectifs-là? Où allons-nous trouver les moyens... Parce que, quel que soit le plan d'action, il y aura forcément une utilisation de fonds publics. Alors où seront-ils pris, ces fonds publics là? C'est inquiétant, M. le Président, parce qu'on a écouté... Mme Jérôme-Forget était en commission parlementaire et, lorsqu'un de mes collègues lui a posé des questions sur ce manque d'investissement et ce coût social du non-investissement en éducation, elle a répondu — et là il y a des phrases absolument étonnantes: «Parce que nous avons, dit-elle, aujourd'hui, beaucoup plus une culture de peut-être le faire, son secondaire, en cinq ans et demi, peut-être. Les pressions de mon jeune temps, où personne ne s'interrogeait s'il allait s'arrêter pendant trois mois ou six mois... ça n'existait pas, de dire: Ah, moi, je vais arrêter pendant quelques temps, là, puis je verrai.» Bref, ce qu'on comprend dans ces phrases-là, ce qu'on comprend, c'est que la ministre semble dire: Bien, c'est un problème personnel, c'est un changement de culture. Ce n'est pas vrai, là. On est dans un refus de voir la réalité.

Et le premier but, la première recommandation du rapport Ménard, c'est qu'on fasse de ce sujet-là quelque chose qui soit public. Et c'est très exactement l'intention de cette interpellation-là, c'est que ce sujet demeure terriblement public. Mais, pour qu'il soit intéressant, encore faut-il qu'on reconnaisse le diagnostic et qu'on commence à donner des réponses sur les indications, ce qu'on a l'intention de faire. Se donner un objectif, il me semble que ce n'est pas inimaginable. L'objectif était de 85 % avant; le rapport Ménard le ramène à 80 %. Quel est-il, de la part de la ministre? Quel sera son objectif? Vers quoi allons-nous travailler? Et comment allons-nous mettre en place un vrai plan d'action?

Un vrai plan d'action, ça veut dire prendre tous les moyens dont on dispose, les fameux 841 millions plus le 15,7, et on a appris que maintenant, avec le plan Chagnon, il y aurait 10 millions de plus, donc on est à 25,7 millions. Là, c'est ce que je comprends. Mais je ne sais pas du tout, et personne ne sait actuellement où vont aller ces fonds-là, comment ils sont distribués, comment ils sont ventilés. Moi, j'exige de la ministre, dans la mesure où on peut exiger, j'exige, au nom de tous ceux qui voudraient comprendre quel est le plan

d'action, qu'elle nous explique comment ces montants-là vont être ventilés, dépensés, investis pour obtenir quel objectif au juste.

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Borduas. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, on l'a déposé, le 841 millions. C'est public. Il n'y a pas de secret, là. Il n'y a aucun secret dans le 841 millions, là. C'est tout à fait dans les livres, c'est public. Ça a déjà été mentionné à plusieurs reprises. C'est le soutien financier...

Le Président (M. Marsan): Vous allez me permettre de demander s'il y a l'autorisation de déposer le document.

Des voix: ...

Document déposé

Le Président (M. Marsan): Oui. Consentement.
● (10 h 30) ●

Mme Courchesne: Et c'est le dépôt de 2008-2009, M. le Président. Et donc, voilà, le député pourra consulter cette feuille à bon escient.

Maintenant, comment trouver que 841 millions plus la baisse de ratio... Le député de Borduas est le seul à ne pas se réjouir de la baisse de ratio pour les quatre prochaines années. Parce que c'est 200 millions de dollars — si on veut parler d'argent — 200 millions d'argent à terme, M. le Président. Ça, c'est comme pas grand-chose.

Moi, M. le Président, je les rencontre, les enseignantes, puis j'en ai encore rencontré en fin de semaine, puis elles sont très heureuses. Je reçois des courriels de toutes les régions du Québec, de l'Abitibi, du Saguenay, de la Beauce, qui nous disent effectivement comment ils sont heureux et heureuses de cette baisse de ratio, M. le Président, de pouvoir intervenir en région dans la Stratégie d'action jeunesse... Parce que tout ça forme un tout cohérent, M. le Président, tout ça forme un tout d'une politique qui est intégrée, la Stratégie d'action jeunesse, les interventions que nous faisons au ministère de l'Éducation pour pallier et s'assurer que nous avons les bonnes interventions auprès de ces jeunes.

Et, M. le Président, je crois comprendre, et je l'ai dit, que nous étions d'accord avec le rapport Ménard, que nous soutenions les 10 recommandations du rapport Ménard, M. le Président, et nous allons les mettre en oeuvre, les 10 recommandations du rapport Ménard, M. le Président. Et j'ai dit publiquement, et *La Presse* l'a bien relaté, qu'il y aura, oui, des cibles, oui, et j'ai dit: Des cibles, des cibles par région. Pourquoi? Parce que maintenant nous avons une loi n° 88. Et la députée de Taillon est bien placée, elle devrait d'ailleurs lui parler de la loi n° 88, cette loi qui va permettre justement d'exiger des commissions scolaires... Et la députée de Taillon a beaucoup insisté sur l'importance des cibles et des moyens pour y arriver. Et donc, oui, nous les

fixerons par commission scolaire puis, oui, nous en fixerons nationalement.

Mais est-ce que le député de Borduas est d'accord, lui, avec la cible du rapport Ménard? Parce que, M. le Président, quand ils étaient au pouvoir, il y en avait une, cible; ils ne l'ont jamais atteinte. C'est bien facile de mettre des cibles, oui, on va en mettre des cibles, mais il faut surtout, il faut surtout les suivre, les cibles, il faut surtout s'assurer qu'il y a des redditions de comptes, s'assurer que nous pouvons avoir tous les moyens, les outils, les actions pour qu'on puisse avoir ce que je disais en préambule, une obligation de résultat.

Moi, M. le Président, je préfère de beaucoup l'obligation de résultat. Ça, ça veut dire que l'élève devient au coeur et au centre de nos préoccupations, parce qu'on veut la réussite de chaque élève et qu'on se donne les moyens appropriés pour soutenir les besoins particuliers de chaque élève, chaque région, chaque commission scolaire, chaque école, chaque classe. Parce que le rapport Ménard, qu'est-ce qu'il nous dit? Il nous dit que la clé du succès, c'est très certainement le soutien personnalisé, c'est l'accompagnement personnalisé. Ça aussi, c'est une des recommandations du rapport Ménard, et c'est une recommandation qui est extrêmement importante. Et donc il faut aussi regarder les façons de faire, il faut aussi regarder l'organisation du travail, il faut aussi s'assurer, une fois qu'on a réembauché 1 800 professionnels de l'éducation, réembauché 1 800 professionnels...

Est-ce que, M. le Président, le député de Borduas est en train de nous dire que ces sommes-là, ce ne sont pas des sommes qui comptent? Ça ne compte pas, ça? Ça ne fait pas partie du soutien au décrochage? Est-ce que c'est ça qu'il va me dire en prochaine question, me dire: Bien non, ça, ce n'est pas important, ça, ce n'est pas de l'argent, ce n'est pas nécessaire. M. le Président, oui, oui, nous allons répondre au rapport Ménard, oui, nous allons le mettre en oeuvre et, oui, nous allons dire comment dès après les crédits, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Je vais maintenant céder la parole à un député ministériel. Mme la députée de Gatineau.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée: Merci, M. le Président. Alors, il me fait extrêmement plaisir, ce matin, de pouvoir participer à cette interpellation parce que, vous savez, M. le Président, le 27 mars dernier, le premier ministre a procédé au lancement de la Stratégie d'action jeunesse, et, à titre d'adjointe parlementaire responsable des dossiers jeunesse, c'est évidemment un dossier qui me touche personnellement, particulièrement.

La Stratégie d'action jeunesse, M. le Président, c'est une mobilisation de l'action gouvernementale pour soutenir la jeunesse et ça vient directement soutenir la lutte au décrochage scolaire parce que ça vise la jeunesse dans une multitude de secteurs. Nous avons soulevé six défis à relever. Alors, on parle de cibles? On a six défis. Alors, ces défis se déclinent au niveau de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de la santé, des régions, de la diversité et de l'environnement. Et, à

l'intérieur de ces six défis, il y a des mesures ciblées. Et, à l'intérieur de ces six défis, on retrouve des mesures qui viennent directement ou indirectement lutter contre le décrochage scolaire.

La première mesure, évidemment, est la mesure de l'éducation et de l'emploi, ça va de soi, on voit directement le lien. Nous avons, dans cette mesure, ciblé la lutte au décrochage scolaire, évidemment. Et cette cible-là a été d'ailleurs reprise par le premier ministre lors du discours inaugural. Nous avons ciblé cette lutte au décrochage et nous allons prendre les moyens, et, un des moyens que nous prenons pour lutter contre le décrochage, c'est la mise en place d'un fonds en partenariat avec la fondation Chagnon. Et c'est un fonds, comme la ministre l'a souligné tout à l'heure, qui va nous permettre d'intervenir de façon ciblée à l'intérieur des régions du Québec, et ça va permettre d'éviter le mur-à-mur, et ça va permettre d'adapter des mesures de lutte contre le décrochage à la réalité particulière.

Parce que, vous savez, M. le Président, ce qu'on vit, nous, à Maniwaki, ce que vivent les élèves de Kitigan Zibi et les élèves ces communautés autochtones qui viennent à l'école dans notre région, ce n'est pas la même chose que vivent les jeunes des secteurs défavorisés de Montréal, ce n'est pas du tout la même réalité. Ce qui se fait dans le rural, ce qui se fait dans l'urbain, les problématiques que vivent les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes au Québec, elles sont différentes, et les mesures prises pour aider ces jeunes-là doivent être adaptées à leur réalité, et c'est ce qu'on fera avec la Stratégie d'action jeunesse.

Et la Stratégie d'action jeunesse va permettre également, outre le partenariat avec la Fondation André-et-Lucie-Chagnon, va permettre aussi de poursuivre et de bonifier des mesures qui ont fait leurs preuves auprès des jeunes, des jeunes en difficultés également. Alors, je pense, entre autres, au Programme de qualification des jeunes en centre jeunesse. On ne pense pas tout de suite, ce n'est pas un premier réflexe que de penser que ce programme-là va s'attaquer au décrochage scolaire, mais, au contraire, les jeunes en centre jeunesse qui participent à ce programme-là, pour la plupart, retournent sur les bancs d'école.

Il y a trois semaines, j'étais avec ma collègue de Hull dans un centre jeunesse de Gatineau. On a rencontré des jeunes qui participaient au Programme de qualification des jeunes, et, parmi ces jeunes-là, il y en a qui ont fait le choix, après avoir vécu des événements très difficiles dans leur vie, qui ont fait le choix de retourner à l'école. Bien, ça, M. le Président — et je pense que le député de Borduas doit prendre en considération ces mesures-là — c'est des investissements substantiels de l'État, du gouvernement du Québec pour soutenir des jeunes en difficulté et ça permet de lutter... de faire la lutte au décrochage, mais surtout ça permet de valoriser le raccrochage, parce que, dans toutes les statistiques qui sont lancées, M. le Président, on ne valorise pas l'effort qui est fait par les jeunes qui vivent des difficultés énormes et qui choisissent de lutter contre toutes ces difficultés-là et de retourner sur les bancs d'école.

Alors, il y a le Programme de qualification des jeunes, il y a le programme également IDEO 16-17 qui

est offert à travers les carrefours jeunesse-emploi, partout sur la province, et qui permettent de soutenir les jeunes en difficulté. Et là je pourrais parler, je n'ai que... il ne me reste que quelques secondes, mais je pourrais vous en parler abondamment, parce que la Stratégie d'action jeunesse, c'est, entre autres, un outil gouvernemental pour lutter contre le décrochage scolaire, M. le Président. Et j'incite le député de Borduas à consulter cette stratégie. Merci.

● (10 h 40) ●

Le Président (M. Marsan): Merci. Merci, Mme la députée de Gatineau. Je cède maintenant la parole au député de Borduas.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Juste relever une phrase, comme «l'obligation de résultat». L'obligation de résultat, ça veut dire quoi? Ça veut dire quoi, si on n'a pas une cible? Obligé de... Une obligation de résultat. Il faut qu'on ait des résultats. Mais on n'a rien dit quand on dit ça. Ça, c'est du... Ça, c'est vraiment de la langue de bois ministérielle, M. le Président. Ça, là, ça ne veut rien dire. L'obligation de résultat, ah, la belle panacée!

Regardons tout ce qui est dit concrètement: Le MELS réduira de façon significative, 20 %, le nombre d'élèves dans les classes des écoles les plus défavorisées du Québec, indices 9 et 10. La diminution touchera des élèves de deuxième et troisième cycle des écoles primaires et la première année du secondaire. Cette diminution se fera sur trois ans à partir de 2009-2010 et nécessitera un ajout budgétaire de 56,3 millions, portant à l'embauche de plus de 1 000 enseignants.

Vous vous souvenez de ça... Sans doute que Mme la ministre, M. le Président, se souvient de cette déclaration, c'est elle qui l'a faite. C'était au mois de juin 2008, le 11 juin 2008. Donc, on dit: 56,3 millions; 1 000 professeurs; 3,5 millions d'ajouts budgétaires pour le perfectionnement; 2,3 millions pour 955 places pour ceux qui sont hospitalisés ou hébergés dans un centre jeunesse; puis 2,4 millions par an pour des personnes-ressources.

Mais, dans le budget 2008, il n'est pas fait mention du plan d'action pour l'intégration des élèves en difficulté et de son financement. Puis là, quand on demande à la ministre quand elle va déposer son plan d'action, elle nous répond: Bien, c'est certainement au courant du mois de mai, là, très certainement, parce que je veux qu'il soit en application pour l'année scolaire 2008-2009. Et là, lorsqu'enfin, le 11 juin 2008, le milieu de l'éducation entend cette nouvelle-là... On a une phrase ici de Marie-Andrée Chouinard, qui dit: «Pour le douloureux problème des élèves en difficulté, elle avait promis monts et merveilles. Mais la ministre de l'Éducation[...], a plutôt livré un brouillon en guise de plan d'action.» Ça, c'est le *Devoir*, le 13 juin 2008.

Alors, ce que vous aviez promis, là, au cours de la campagne électorale, vous aviez promis de diminuer et vous avez baissé vos demandes, là, vous avez diminué le ratio professeur-élèves de 10 % dans toutes les classes du Québec, au primaire. Ça, c'était votre... Oui, oui, c'était dans votre... En campagne électorale, c'était la promesse: 10 % dans toutes les classes du Québec, au

primaire, au secondaire, et de 20 % dans les milieux défavorisés. Le coût estimé... Et c'est là qu'on retrouve le 200 millions. Vous avez promis donc, en campagne électorale, 200 millions.

Mais finalement, là, quelle est la vérité? Est-ce que c'est le plan de 56,3 millions et l'embauche de 1 000 professeurs? Est-ce que nous sommes actuellement, avec le 15,7 millions, dans la réalisation de ce plan-là annoncé en juin ou est-ce que nous sommes dans l'accomplissement d'un pourcentage — je ne sais pas lequel — de la promesse en campagne électorale de 200 millions? C'est très, très confus. Et, quand vous me remettez le 841 millions, bien sûr que je suis content d'avoir cette... mais je l'avais déjà vue, évidemment, cette ventilation, c'est assez facile à voir. Mais ce que vous ne nous dites pas, c'est est-ce qu'il y a là-dedans des sommes que vous allez différer, que vous n'allez pas dépenser de cette façon-là, ou est-ce que ça va être appliqué intégralement?

Une voix: ...

M. Curzi: Ça va être appliqué intégralement. Parfait. On a cette réponse-là. Donc, il n'y a pas d'argent neuf, à part le 15,7 millions, qui est peut-être une partie de votre plan d'action de juin 2008. Est-ce que c'est ça que je comprends?

Une voix: ...

M. Curzi: Non. 200 millions, ça, ça n'apparaît pas dans le budget actuel. C'est disparu? Non, ça n'est pas disparu. 50 millions, ce n'est pas vous qui allez dépenser ce 50 millions-là. Et d'où provient-il? Il ne provient pas de chez vous. Il provient de votre budget. Mais il n'est pas non plus dans le budget officiel. C'est confus. Admettez que c'est particulièrement confus. Non, mais...

Et mettez-vous à la place de n'importe quel citoyen qui essaie de voir quel est le plan d'action. Il n'arrive pas à voir aucun objectif, il n'arrive pas à voir du tout aucune directive et il n'arrive pas du tout à voir comment on va financer quoi que ce soit. Tout ce qu'il entend, c'est: La mobilisation, et une mobilisation régionale, et on va s'occuper de chacun, on va accompagner les élèves, et il va y avoir une obligation de résultat. Plus vague et plus flou que ça... Vraiment, il y a de quoi en perdre son latin. J'aimerais avoir quelques réponses claires à ces nombreuses questions là, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Borduas. Mme la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, le député de Borduas parle de budget, mais on peut-u parler de crédits? On va faire l'étude des crédits...

Une voix: ...

Mme Courchesne: Bien, il y a une différence, M. le Président, entre un budget donné par une ministre des Finances puis des crédits qui sont dévolus à un ministère, que nous allons défendre dès le retour de Pâques. Or...

Une voix: ...

Mme Courchesne: Bien, c'est clair. Qu'il regarde, M. le Président, son livre des crédits, et ça va être très clair. Nous avons annoncé en juin que nous allions baisser les ratios de 20 % dans tous les milieux défavorisés, pour le dernier cycle du primaire...

M. Curzi: ...

Mme Courchesne: Oui, absolument, mais première et deuxième est déjà fait, M. le Président. Il devrait le savoir, c'est son parti qui l'a fait, ce n'est même pas nous. Non, il ne le sait pas, M. le Président. Alors, première, deuxième, ce sera fait. Nous allons terminer le cycle du primaire. M. le Président, nous avons donc, à ce moment-là, annoncé 20 % pour tous les quartiers ou les écoles classées ce que nous appelons 9 et 10, donc très défavorisées.

Durant la campagne électorale, nous avons convenu qu'il fallait qu'il y ait une baisse de ratios pas uniquement dans les milieux défavorisés parce qu'il y a des difficultés aussi dans des comtés, dans des écoles, par exemple, de classe moyenne. La surcharge des enseignants, elle est partout. Il y a aussi, M. le Président, des jeunes qui décrochent dans ces milieux-là aussi. J'ai dit: Il y en a au moins un tiers. Donc, on a annoncé une baisse de ratios de 10 % dans tous les autres milieux. Il n'y a pas une diminution de l'engagement, c'est dans les autres milieux.

Maintenant, M. le Président, nous allons faire ces baisses effectivement au cours des quatre prochaines années. C'est clair, l'engagement est clair, nous l'avons dit en campagne électorale. L'engagement est clair, les budgets sont là... les crédits sont là, je devrais dire, les crédits sont présents dans le livre des crédits, c'est un engagement de notre gouvernement, donc nous allons le réaliser, M. le Président. Nous allons le réaliser. Et, non seulement ça, nous prenons les devants, puisque nous allons aussi dans les autres milieux. Et ça, ça m'apparaît tout aussi important de pouvoir agir sur l'ensemble des classes et l'ensemble de la population étudiante du Québec. Cet engagement-là, M. le Président, il est clair.

Le député de Borduas se demande si nous allons appliquer et continuer d'appliquer ce qui est... ce que j'ai déposé tout à l'heure. La réponse, c'est oui, ça va de soi. C'est pour ça que, dans le dossier du décrochage, nous prétendons qu'il se fait déjà beaucoup de choses et qu'il se fait déjà beaucoup de moyens d'action sur le terrain. C'est une partie de la description.

Maintenant, le plan d'action... Parce que, M. le Président, le plan d'action sur les enfants en difficulté du mois de juin, ce sont les enfants en difficulté d'apprentissage et en troubles de comportement. Ce plan d'action là, il demeure. Il est actuellement mis en oeuvre. Nous sommes déjà actuellement en action sur le terrain, et ça, c'est dans toutes les commissions scolaires. Il n'est pas question d'opposer un à l'autre.

Mais, par contre, qu'est-ce qu'il dit, le rapport Ménard, sur le décrochage scolaire? Un pas de plus que nous aurons à faire, c'est d'identifier plus clairement les enfants à risque, de pouvoir avoir un suivi régulier et quotidien, hebdomadaire des enfants à risque parce que c'est les enfants à risque qui sont susceptibles de décrocher une fois rendus au secondaire. Donc, ça, nous aurons effectivement des mesures, et c'est le rapport... et je dis,

et je l'ai dit, que nous allons mettre en oeuvre le rapport Ménard. J'ai dit ça il y a deux semaines lorsqu'il m'a questionnée à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas la première fois que je le dis. Je l'ai dit le jour même de la sortie du rapport Ménard. Alors, oui, nous allons le mettre en oeuvre. Nous allons annoncer plus précisément comment et de quelle façon.

Et, à cette baisse de ratios, M. le Président, s'ajoute effectivement ce que ma collègue députée de Gatineau vient de mentionner: les sommes dévolues en partenariat avec la fondation Chagnon pour pouvoir agir régionalement, dans toutes les régions du Québec. Donc, c'est 50 millions de plus sur cinq ans qui vont être dévolus spécifiquement au décrochage. Pour l'instant, c'est ce que nous avons annoncé, M. le Président.

● (10 h 50) ●

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole aux députés ministériels. Le député de Charlesbourg.

M. Michel Pigeon

M. Pigeon: Merci, M. le Président. Tellement de choses ont été dites concernant le décrochage scolaire que je m'en voudrais de tenter de tout répéter et de faire ici un résumé. Mais j'aimerais attirer l'attention des personnes présentes sur quelques éléments qui m'apparaissent importants et, à la fin, terminer par une question pour Mme la ministre.

Ce qui m'a le plus frappé dans tout ce débat sur le décrochage scolaire, c'est à quel point c'est un problème multifactoriel. Ça a été dit beaucoup. Et je pense que Mme la ministre a mentionné les actions qu'elle souhaitait entreprendre dans les milieux défavorisés, et qui ont déjà été entreprises, et ainsi de suite. On sait que les statistiques sont claires, les milieux défavorisés évidemment ne sont pas favorables à la persévérance scolaire. Ce qui me vient à l'idée, c'est que les actions entreprises par le gouvernement du Parti libéral depuis 2003 ont fait en sorte que la pauvreté dans les familles a été réduite de façon très significative.

J'ai eu l'occasion, durant la campagne électorale, de participer à un débat sur la pauvreté et d'étudier un peu toute cette question et je pense que cet élément de soutien aux familles — et on pourrait énumérer toutes les mesures qui ont été prises — je pense que c'est un élément à ne pas négliger dans tous les facteurs qui peuvent jouer éventuellement sur la persévérance scolaire et je me réjouis que le gouvernement ait mis l'accent sur le soutien aux familles. Je pense que ça, c'est un élément important.

Bien sûr, l'autre élément clé, c'est l'école, hein, on ne peut pas le dire autrement. Et c'est clair que beaucoup de gens envoient leurs enfants à l'école privée parce qu'ils y voient un lieu où il y a plus d'encadrement. Et j'aimerais dire aussi que, cette notion d'encadrement et donc d'appui aux professeurs, par exemple, qui font face à des élèves en difficulté, et ainsi de suite, j'aimerais dire que le gouvernement du Parti libéral a fait en sorte qu'il y a de plus en plus de professionnels qui peuvent travailler dans les écoles, aider les élèves en difficulté et donc ajouter de l'encadrement.

Donc, quand Mme la ministre dit qu'il y a des choses qui ont été faites, moi, je voulais souligner ces

deux aspects-là: d'une part, le soutien aux familles pour réduire la pauvreté et les difficultés et indirectement favoriser la persévérance scolaire; et, d'autre part, toute la question de l'encadrement à l'école.

Maintenant, puisque M. le député de Borduas a parlé des valeurs, j'aimerais revenir sur le terrain des valeurs. Et les chiffres qui ont été cités par le député de Borduas sont assez clairs. On voit que les élèves qui décrochent ont plus de difficulté par la suite et — on était sur le terrain des valeurs — moins de dons de sang et je ne sais trop quoi d'autre. Alors, je pense qu'il faut faire attention entre l'oeuf et la poule dans ça. On est en droit de se demander si le décrochage amène la perte de valeurs ou si c'est la perte de valeurs qui amène le décrochage. Je pense c'est un élément important.

Et j'en viens donc tout simplement au mot qui découle du mot «valeur», et c'est le mot «valorisation». Le mot «valorisation», c'est la recommandation n° 1 du rapport Ménard. Et, quand on parle de valorisation, on parle de valeurs et on parle, je dirais, de trois éléments. Nous allons devoir faire plus dans ce domaine des valeurs et de la valorisation, et évidemment il faut... Quand on dit: On va valoriser l'éducation, c'est qu'il faut que l'éducation devienne plus que maintenant une valeur de base, et ça, pour moi, c'est fondamental. Et je pense que Mme la ministre est très consciente de ça et que la recommandation n° 1 est probablement la première recommandation qui sera appliquée, je pense, que la valorisation.

Je pense qu'il faut aussi valoriser l'école publique. Je n'en parlerai pas très longuement, mais, pour ma part, j'ai envoyé mes enfants à l'école publique au secondaire, et j'ai beaucoup aimé l'école secondaire où mes enfants sont allés, et j'ai beaucoup apprécié aussi rencontrer les profs, connaître l'école. Et vous allez voir que je ferai un lien avec parents-école avant de terminer mon intervention. Est-ce que j'ai déjà cinq minutes de faites?

Le Président (M. Marsan): Oui, il vous reste 10 secondes.

M. Pigeon: Alors, je vais donc aller très rapidement. Je ne m'attendais pas à ça. Je vais donc aller très rapidement et dire que j'aimerais que Mme la ministre évidemment parle un jour de formation professionnelle, qui peut être un élément important de raccrochage...

Le Président (M. Marsan): Alors, je vous remercie, M. le député...

M. Pigeon: ...de sens de l'effort et...

Le Président (M. Marsan): Je vous remercie bien, M. le député de Charlesbourg. Je vais céder maintenant la parole aux députés de l'opposition, Mme la députée de Taillon.

Mme Marie Malavoy

Mme Malavoy: Merci, M. le Président. Je salue tout le monde rapidement, puisque le temps file.

M. le Président, on n'est pas ici aujourd'hui pour discuter ou se réjouir des actions passées du gouvernement,

on est ici pour constater un drame national, qui est celui du décrochage scolaire. On est ici pour recevoir en pleine figure, avec une certaine conscience de la gravité de la situation, le fait que les résultats ne bougent pas. Il ne s'agit pas de se demander si on a fait ceci ou cela et si des idées ou des valeurs étaient bonnes, il s'agit de constater qu'on est devant un échec.

Il s'agit également, je pense, non pas de se demander ce que les parents devraient faire, ce que l'école devrait faire, ce que les citoyens devraient faire, nous sommes ici, en cette Chambre, pour nous demander ce que le gouvernement doit faire, pas seulement en termes de réflexion, pas seulement en termes de diagnostics — on les a tous, les diagnostics, on pourrait en parler pendant des heures — en termes d'actions précises, ciblées, comme disait mon collègue. Si on ne fait pas ça, on va encore faire — pardonnez-moi l'expression, M. le Président, je suis sûre que ce n'est pas antiparlementaire — du bavardage sur le thème du décrochage scolaire.

C'est une question qui concerne toute la société. C'est une question qu'il faut prendre également en amont, on sait très bien qu'il faut des mesures dès la petite enfance. C'est une question qui nécessite également qu'on se penche sur le problème — et je vais y venir parce que ça m'intéresse — sur le taux d'abandon aux études supérieures également. Mais c'est surtout une question qui demande qu'on prenne le problème à bras-le-corps et que le gouvernement, au lieu de dire: Je fais ceci, je fais cela, vous n'avez pas fait ceci — ça fait déjà six ans qu'ils sont au pouvoir — se dise: Quel est le plan national que l'on peut mettre en action en étant un acteur qui a du leadership et qui prend ça extrêmement au sérieux? Parce que ce n'est pas notre sort à nous qui est en cause, c'est celui de milliers de jeunes et, au-delà de ça, c'est celui de la société québécoise, qui n'aura pas des gens formés pour avoir des citoyens heureux de vivre et avoir également des travailleurs capables à remplir leur mission dans la vie.

J'aimerais rajouter un élément de réflexion concernant le décrochage en allant un tout petit peu plus loin que simplement le niveau secondaire, parce qu'on sait qu'aujourd'hui le niveau secondaire, c'est bien, mais, si on veut être capable de ne serait-ce que remplir les emplois qui vont être disponibles d'ici très peu de temps, il faut également former des jeunes qui vont aller au moins au niveau collégial. Et je voudrais simplement faire une remarque.

Le gouvernement s'est fixé, au niveau collégial, un taux d'obtention du diplôme d'études collégiales de 60 %. Or, dans les faits, dans les indicateurs du ministère de l'Éducation de 2008, on voit que ce n'est même pas 40 % des jeunes qui obtiennent un diplôme d'études secondaires, et, si on fait la distinction garçons-filles — ce qu'on doit faire malheureusement — 50 % des filles obtiennent un diplôme d'études secondaires, mais seulement 29,1 % des garçons. Donc, vous voyez, quand on pousse un tout petit peu plus loin, qu'on se demande quel est le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales, on se rend compte que là également il y a une perte. Alors, moi, ce que je demande à la ministre, c'est: Comment fait-elle, là encore, le diagnostic? Mais quelles sont les mesures que l'on peut prendre pour s'assurer que les jeunes aillent au bout de leurs études?

Je rajoute simplement une donnée, parce que le temps file. Dans ceux qui entrent au cégep et qui sortent sans avoir leur diplôme: en formation préuniversitaire, ils passent 1,5 année et après ils s'en vont; en formation technique, 2,2 années et après ils s'en vont. Il y a, là encore, une perte qui est dramatique. Donc, si on ajoute — et on pourrait continuer aux autres cycles — si on ajoute les pertes au niveau secondaire et qu'on ajoute également les pertes au niveau collégial, on a un drame social important.

● (11 heures) ●

Moi, j'aimerais que la ministre me dise non pas ce qui a été fait — manifestement, ça ne suffit pas, puisque les taux de décrochage sont encore si importants — mais comment peut-elle, je dirais, convaincre également ses collègues que tout le monde doit s'y mettre, que, s'il y a un endroit où on doit mettre de l'argent public pour les prochaines années avec un plan d'attaque massif, c'est pour combattre le décrochage scolaire. C'est une question qui va au-delà des partis, c'est une question qui est une question de survie de la société québécoise.

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Taillon. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, je comprends que la députée de Taillon ne veut pas parler du passé, je comprends ça facilement, qu'elle ne veuille pas en parler, parce que, quand on regarde ce graphique que j'ai entre les mains, hein, en 1998-1999, le taux de diplomation, chez les avant 20 ans, était de 72 %, et c'est en 1998-1999 qu'on a sabordé tout le système en mettant les professionnels à pied. La courbe est complètement descendante jusqu'en 2002-2003, mais vraiment complètement descendante.

Moi, M. le Président, je n'accepte pas qu'on ne veuille pas en parler, je n'accepte pas. C'est trop facile de dire que le gouvernement actuel ne fait rien, parce que le gouvernement, depuis 2002-2003, a justement réembauché, et c'est depuis ce temps-là qu'on voit qu'effectivement la courbe, elle progresse au niveau du taux de diplomation.

M. le Président, je ne peux pas énumérer tout ce que nous faisons, mais, quand je dépose une feuille où on ajoute 500 millions pour l'aide additionnelle aux enfants en difficulté, où on a ajouté le personnel d'orthopédagogues, d'enseignants-ressources et des ressources professionnelles, où on a diminué le nombre de personnes par classe, où on a mis en place et continué d'encourager les maternelles quatre ans dans les milieux défavorisés, où on a le Programme de soutien à l'école montréalaise, le programme Agir autrement au secondaire, le programme Agir autrement au primaire, où nous avons, nous, comme gouvernement ajouté l'Aide aux devoirs — ça n'existait pas, nous l'avons fait, et, savez-vous quoi, les commissions scolaires donnent l'aide aux devoirs majoritairement aux enfants en difficulté et majoritairement aux enfants qui sont à risque — le soutien aux écoles dans les écoles de rang moins favorisées...

M. le Président, pour rejoindre la question de la députée de Taillon... Parce qu'il faut aussi dire qu'ici j'ai la liste de ce que l'on fait à la fin du premier cycle du secondaire pour les enfants qui veulent laisser; à la fin de la troisième secondaire pour ceux qui veulent laisser; à la fin de la quatrième secondaire; à la fin de la cinquième secondaire; à la fin de la formation préparatoire au travail; à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé; à la fin d'un projet particulier préparant les élèves de 15 ans à la formation professionnelle; à la fin du projet particulier préparant des élèves de 16 ans à la formation professionnelle, les formations professionnelles pouvant conduire à l'obtention d'un D.E.P. et les passerelles que nous faisons justement pour aller en concomitance vers un D.E.P., un D.E.S. Et je suis allée à Victoriaville, il y a deux semaines, inaugurer un centre extraordinaire où tu as D.E.P., D.E.S., D.E.C., où on prend charge de ces jeunes, on leur fait faire ces parcours en concomitance pour effectivement faciliter l'entrée vers le diplôme d'études collégiales.

Expliquer ça, M. le Président, en cinq minutes, c'est impossible, impossible, parce que ce sont des parcours qui sont adaptés, qui sont adaptés, qui sont décortiqués pour chacun de ces groupes de jeunes qu'effectivement on doit intéresser vers des métiers ou semi-spécialisés ou des métiers spécialisés. M. le Président, jamais l'opposition officielle ne parle de ces jeunes qui ne vont pas vers le parcours plus classique du préuniversitaire au collégial et ensuite de l'universitaire. C'est comme si ces métiers semi-spécialisés ou ces métiers spécialisés, ce n'était pas superimportant au sein de notre société, alors que ce sont des façons dignes de gagner sa vie, alors que ce sont des contributions inestimables.

Et c'est ça, une éducation aux adultes, et c'est ça, la formation professionnelle, et c'est ça, la formation technique. Mais ça se fait à travers, effectivement, des parcours qui sont pris en charge dès l'âge de 15 ans. Dès l'âge de 15 ans, les commissions scolaires ont des programmes spécifiques pour ces jeunes-là pour les amener vers le semi-spécialisé, et là obtiennent ce diplôme, et souvent reviennent, vers l'âge de 24, 25, 27 ans, pour aller vers le diplôme d'études spécialisées. Ce ne sont pas des parcours uniformes, mais il y a effectivement, dans nos centres de formation professionnelle et technique, dans nos centres d'éducation aux adultes... où on part de beaucoup plus loin, cela dit, hein? Les jeunes, on l'a vu dans le reportage du week-end, on est plus éloignés, mais il reste quand même que ça permet des accompagnements qui mènent vers la réussite.

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole aux députés ministériels. Le député de Vanier.

M. Patrick Huot

M. Huot: Merci, M. le Président. Très heureux d'être ici, ce matin, moi aussi. Moi, je me sens doublement interpellé. Comme député de Vanier, je représente de nombreuses, nombreuses jeunes familles avec des enfants d'âge scolaire, beaucoup au primaire, et

doublement, je dis doublement, étant moi-même un jeune parent, j'ai deux enfants à l'école primaire et je trouve ça important qu'on parle de persévérance scolaire, qu'on aborde la question. C'est très important à mes yeux. Et, moi, je veux peut-être essayer d'amener ça d'une autre façon.

On a parlé beaucoup, ce matin, de valorisation de l'enseignement, de valorisation de l'école, on a parlé de mobilisation, qui sont peut-être les deux mots clés qui reviennent souvent, et en même temps, je pense qu'on s'entend tout le monde pour dire qu'il n'y aura pas de mur-à-mur, qu'il n'y a pas de solution mur à mur, qu'on va agir régionalement, qu'on va agir localement. Moi, à mon avis, agir régionalement et localement, on a un rôle à jouer. Mme la députée de Taillon nous dit: Qu'est-ce que le gouvernement doit faire? Qu'est-ce que le gouvernement doit faire? Mais tout le monde ici, comme députés, on a tous un rôle à jouer, je pense. On a une tribune ici, on a des réseaux importants dans nos comtés, on connaît beaucoup de monde, on est au courant de tout ce qui se passe. Bien, on a un rôle à jouer dans la valorisation de nos écoles, de nos enseignants aussi.

On a tous et toutes des «success stories» dans nos écoles, des gens qui en font un petit peu plus ou des gens qui se mobilisent beaucoup. On a tous, même, dans notre jeunesse, été marqués par un enseignant en particulier. Donc, on a quelque chose à faire dans ça en valorisant le rôle de l'enseignant, en valorisant ce que les enseignants font dans nos écoles, et ça va aussi au personnel de services de garde qui en font beaucoup, qui sont des acteurs très, très importants.

Évidemment, on est conscient aujourd'hui qu'on en demande beaucoup aux enseignants. Donc, il me semble que mettre de l'avant tout ce qu'ils font, ça serait essentiel. Tu sais, on leur demande, bon, d'éduquer nos enfants, d'enseigner la politesse, le respect, les bonnes valeurs, la confiance, comment régler des conflits, on peut en nommer des choses qu'on demande aux enseignants de faire. Bon, les parents ont un rôle à jouer dans ça aussi, qui pourrait être un autre débat qu'on pourrait amener, mais ce que tous ces enseignants-là font dans nos écoles, je pense, moi, qu'il faut en parler. Puis on en a, des exemples. Moi, j'en ai.

J'ai peut-être un biais. Moi, j'ai été élevé par deux enseignants de l'école primaire, mes parents ont fait leur carrière au primaire. Et je vous dirais que, plus jeune, quand j'ai des amis qui venaient jouer à la maison, ils étaient surpris de voir que des profs d'école, ça avait une vie en dehors de l'école. Mais c'est des êtres humains, c'est des individus qui en ont lourd sur les épaules, et il faut valoriser ce qu'ils font, à mon avis. Et, moi, j'ai des exemples à donner, que j'aimerais donner.

Quand on parlait de mobilisation, l'école Des Écrivains, dans le quartier Les Saules — ça, c'est dans le comté de Vanier — les gens, tout le monde s'est mobilisé, la direction, le personnel de services de garde, le personnel enseignant, le syndicat, tout le monde est embarqué, on a dit: Nous, on va créer les Mercredis P.M., qu'on appelle. Donc, tous les mercredis après-midi, à l'école Des Écrivains, c'est des activités parascolaires, souvent en dehors de l'école, c'est du sportif, du culturel, de l'artistique, toute l'année. Et ça, c'est commun, tout le monde est embarqué. Les élèves,

ils commencent l'école 15 minutes plus tôt pour faire... pour accumuler du temps pendant l'année pour permettre des mercredis après-midi de parascolaire. Les enseignants sont unanimes, ce que ça fait: tous les élèves, le mercredi matin, quand ils arrivent à l'école, sont contents, sont mobilisés et ils sont heureux d'aller à l'école, et ça a créé un sentiment d'appartenance incroyable envers l'école. Mais il faut parler de ces choses-là. Ça peut donner des bonnes idées à d'autre monde autour. C'est des beaux modèles, des personnes qui ont décidé qu'ils embarquaient, qu'ils travaillaient pour les étudiants... pour les élèves, pardon. Donc, il faut en parler.

Il y a des cas aussi, l'école... On a parlé beaucoup de raccrocheurs. L'école Boudreau, dans le comté de Vanier, qui est une école secondaire pour raccrocheurs, bien il y a des gens qui font des pieds et des mains, qui ont mobilisé des... qui sont allés chercher de l'argent autour, qui ont mobilisé, qui offrent un projet pour des jeunes qui raccrochent. Là, il y a un projet de travail communautaire au Honduras. Habituellement, ce sont des choses qu'on offre aux élèves, là, avec des notes supérieures à la moyenne. Là, on mobilise ces jeunes-là, on leur redonne une confiance en soi.

● (11 h 10) ●

Donc, tout ce que ces individus-là font dans nos écoles, je pense qu'il faut valoriser tout ça. Et, comme députés, si tout le monde parle des bonnes pratiques, des bons coups dans chacun des comtés, bien, après ça, on fait plus de publicité, on va donner une meilleure... on va donner des exemples à du monde, on peut donner des bonnes idées, des choses qui vont pouvoir se répliquer. Il n'y a pas de mur-à-mur, mais on a des initiatives qui fonctionnent dans chacun de nos comtés, et, comme députés, c'est notre rôle d'en parler, de valoriser tout ça, de valoriser les enseignants, de valoriser nos écoles. Et je suis convaincu de la bonne influence qu'on peut avoir si on se met tout le monde ensemble, comme députés. Merci.

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Vanier. Je cède maintenant la parole aux députés de l'opposition. Le député de Chauveau.

M. Gérard Deltell

M. Deltell: Merci beaucoup, M. le Président. Ça me fait plaisir de participer à cette première interpellation dans mon cas. Je tiens à saluer mes confrères et consœurs parlementaires.

Ce n'est pas la première fois que j'ai à le dire, M. le Président, mais le bilan en matière de décrochage scolaire est particulièrement douloureux pour l'actuelle administration. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, depuis six ans, c'est 100 000 décrocheurs que le Québec a connus. Et, au risque de me répéter, alors que Robert Bourassa est entré dans l'histoire pour ses 100 000 nouveaux emplois, ce gouvernement sera jugé par l'histoire pour ses 100 000 nouveaux décrocheurs.

Maintenant, force est d'admettre que le décrochage n'a pas commencé le 14 avril 2003. Le décrochage scolaire, c'est quelque chose qui se prépare malheureusement à long terme. Et ce que l'on constate aujourd'hui, bien c'est le triste bilan, les tristes résultats,

les lourdes cicatrices de notre système d'éducation, qui émergent où? Qui émergent au moment de la réforme scolaire initiée, amorcée et née de l'initiative de qui? De l'actuelle chef de l'opposition officielle. Et ça, malheureusement, le Parti québécois doit en porter une lourde responsabilité parce que la réforme de l'éducation, initiée à la fin des années... du XXe siècle, pour être plus précis, c'était quoi? C'était une réforme bureaucratique. C'était l'interdiction de redoubler. On sait que l'actuelle chef de l'opposition officielle a reconnu, en campagne électorale, que c'était une bourde. Mais, quand même, ça a pris du temps avant qu'on s'en rende compte.

C'était aussi l'époque douloureuse des bulletins indéchiffrables. Je le sais, je suis parent, mes enfants sont un petit peu plus âgés que le député de Vanier, mais, moi, j'ai connu les bulletins à compétences transversales, les bulletins indéchiffrables, tellement indéchiffrables qu'on avait décidé d'éliminer tous les chiffres là-dedans. Heureusement, le gouvernement actuel s'en est rendu compte à la suite d'une lourde campagne et vigoureuse campagne menée par l'ADQ dans les années 2006-2007, on est revenu enfin à un bulletin que les parents pouvaient comprendre.

C'est également l'époque douloureuse des coupures chez les professionnels. C'est aussi, et ça, il faut le dire, il ne faut pas avoir peur de se le dire en pleine face, ici, à l'Assemblée nationale, c'est la loi du moindre effort, c'est la loi du nivellement par le bas, c'est la loi de la maternelisation de l'enseignement, et c'est ça qui est douloureux parce que, là, aujourd'hui, on en porte les conséquences. Et les vrais professionnels, ceux qui travaillent dans l'éducation, nous le disent de façon assez spectaculaire, merci.

Dans la revue *L'Actualité*, Patrick Moreau, un professeur, écrit — et il faut bien prendre le soin de lire et de comprendre ce qu'il a dit pour voir jusqu'à quel point notre système d'éducation est à la dérive: «Je ne crois pas qu'un enfant puisse apprendre en jouant. Je crois qu'il faut nécessairement qu'à un moment donné l'élève fasse un effort. Il faut faire du par coeur, il faut apprendre des choses. [...]intégrer doucement des connaissances sans qu'il y ait de sa part un effort [...] me paraît profondément absurde.» Mais c'est ça, l'éducation, au Québec, aujourd'hui, triste héritage de la réforme initiée par la chef du Parti québécois.

Un autre professeur, le professeur Steve Bissonnette, de l'Université du Québec en Outaouais, dit qu'il faut avoir une approche plus traditionnelle, celle qui a déjà fait ses preuves, où l'enseignement occupe un rôle important, extrêmement important, et où la supervision du professeur est importante.

Donc, voilà des approches, M. le Président, auxquelles, nous, on croit, à l'ADQ, que l'on a déjà mises de l'avant lors des campagnes électorales et aussi lors de nos propositions, lorsque vient le temps de parler de l'éducation. Je sais que, lorsque vient le temps de faire une interpellation, c'est toujours l'opposition qui pose des questions au gouvernement, mais force est d'admettre que l'actuelle chef de l'opposition doit répondre à ces questions douloureuses concernant le triste bilan de l'enseignement au Québec, le triste bilan du décrochage scolaire. Oui, les libéraux ont poursuivi l'oeuvre malheureuse de l'actuelle chef du Parti québécois, mais la chef

du Parti québécois a une responsabilité déterminante dans la situation malheureuse à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui.

Maintenant, M. le Président, malgré mon fond de grippe, j'aimerais parler d'avenir, j'aimerais parler d'avenir et de la vision que, nous, nous avons de l'école de demain, de l'école où justement, au Québec, les enfants auront le plaisir d'apprendre parce qu'ils auront fait l'effort, où justement on va valoriser l'effort, où on va valoriser le travail. Et ça, ça commence par les directeurs, ça commence par les professeurs, pour que les enfants, eux aussi, se sentent pleinement intégrés dans cette valorisation de l'effort et du travail, une école donc autonome, où les directeurs d'école pourront avoir plein pouvoir, pleine initiative, pour pouvoir initier des projets locaux.

Le député de Vanier faisait état de certaines réalités dans son comté. Bravo! J'en ai également dans ma circonscription. Mais il faut permettre aux professeurs et aux directeurs d'avoir plus de marge de manoeuvre, plus d'oxygène, plus de contrôle sur la situation pour pouvoir initier de vrais bons projets porteurs pour leur communauté. Parce que le mur-à-mur n'est pas la solution dans cette situation-là, M. le Président, au contraire, parce que chaque communauté vit sa réalité, chaque professeur vit sa réalité dans la classe. Il faut, pour ça, donner donc pleine mesure à ça.

Je vois que le temps file de façon douloureuse. J'avais deux éléments à amener à la ministre. J'aimerais savoir qu'est-ce qu'elle pense de l'accrochage scolaire, pour combattre le décrochage scolaire, du programme Sport-études. Puisque ça existe déjà concernant les élèves qui ont de bons résultats, nous souhaitons, nous, que l'on puisse élargir ça davantage aux élèves qui n'ont pas nécessairement de bons résultats scolaires mais qu'ils puissent adhérer à ce programme-là dans la perspective où justement ils font l'effort de s'améliorer. Qu'est-ce que la ministre pense de cette proposition?

Le Président (M. Marsan): Je vous remercie, M. le député de Chauveau. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. D'abord, je veux dire au député de Chauveau que j'apprécie aussi sa passion et sa verve pour dénoncer ce qui a été fait par la chef de l'opposition officielle. Je pense que c'est effectivement le résultat que nous avons aujourd'hui et qui, malheureusement, malheureusement, ne peut pas se corriger sur un simple coup de baguette magique. Et donc je veux lui dire aussi que j'apprécie qu'il reconnaisse l'importance du geste que le gouvernement a posé lorsqu'il a remis le redoublement en vigueur, et ça, à la demande des syndicats, à la demande des enseignants et des enseignantes, qui voyaient là une lacune immense au sein de notre système, particulièrement au primaire.

Je voudrais dire aussi au député de Chauveau que, oui, valorisons l'effort, oui, valorisons le travail, mais pas uniquement les enseignants et les directeurs d'école qui doivent valoriser l'effort et le travail, les

parents doivent valoriser l'effort et le travail, et le travail à l'école, pas nécessairement le travail durant la semaine et le week-end, que tout ça soit aussi bien balisé au sein de notre société. Et je salue des exemples comme à Saint-Hyacinthe, comme dans l'Estrie, comme au Saguenay—Lac-Saint-Jean, où les entreprises font front commun avec l'école et se donnent des contrats sociaux et se donnent des balises pour réduire ce temps de travail pour s'assurer que les jeunes sont davantage sur les bancs d'école et sont capables de favoriser leur propre réussite, et ça, ça doit se faire aussi en mobilisation générale.

Je trouve dommage par ailleurs que le député de Chauveau n'ait pas... il n'était pas là à l'époque, mais que son parti n'ait pas voté pour la loi n° 88 parce qu'il y a là effectivement un moyen très concret de pouvoir faire en sorte que tout le monde travaille dans le même sens, c'est-à-dire que le gouvernement et que la ministre puissent exiger de chaque commission scolaire et, par la suite, de chaque école de déployer tous les moyens requis pour la réussite, mais surtout puissent en rendre compte d'abord et avant tout aux parents et à la population en général. Il est dommage que son parti n'ait pas voté pour ça.

Je salue aussi le fait qu'il partage avec nous l'idée qu'il n'y a plus de mur-à-mur et que le mur-à-mur, comme le Parti québécois a voulu l'imposer, ne donne pas les résultats escomptés. Je salue ça. Oui, le sport-études est un moyen excellent pour y arriver, comme les art-études sont des moyens excellents. Toutes les activités parascolaires qui peuvent aller chercher le jeune dans sa motivation, dans la passion qu'il a pour un sujet donné est un encouragement, mais qu'on fasse le lien entre le sport et la nécessité de remettre son travail, de faire... d'être présent, de réduire le taux d'absentéisme, sinon on ne jouera pas au soccer, sinon on ne jouera pas au hockey, sinon on ne participera pas à la pièce de théâtre ou au concert.

Tout ça existe, tout ça. Je partage avec vous l'idée que le sport-études est souvent trop réservé à ceux qui ont d'excellentes notes. Nous réfléchissons actuellement avec les commissions scolaires, avec les fédérations sportives, avec les professeurs d'éducation physique pour s'assurer qu'effectivement il y ait une ouverture plus large à cet égard-là. J'y crois, ça va se faire, on va être capables de le réaliser. Encore là, c'est un gros système, ce n'est pas un coup de baguette magique, mais je pense que... et particulièrement pour les garçons, on sait tout à fait que ça contribue à garder nos jeunes sur les bancs d'école.

● (11 h 20) ●

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole aux députés ministériels. Le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

M. Daniel Bernard

M. Bernard: Merci, M. le Président. Bonjour à tous. Bonjour, Mme la ministre. Mme la ministre tantôt disait qu'elle était contente de voir que les gens comme ma collègue de Gatineau et moi étions venus des régions pour cette interpellation-ci, ce matin. Je venais avec grand plaisir parce que la persévérance scolaire, ça me tient à coeur. On en parle souvent, première chose,

la persévérance scolaire, c'est la lutte à la pauvreté future pour les jeunes qui seront mieux scolarisés, c'est l'avenir des jeunes qui vont pouvoir réaliser leurs aspirations sur le marché du travail, mais c'est également l'avenir des régions, l'avenir des régions parce qu'on va avoir besoin de tous les jeunes pour venir combler les emplois qui vont se libérer bientôt.

On parle beaucoup, M. le Président, de valorisation. Une des choses aussi pourquoi j'étais fier de venir ici, ce matin, la ministre l'a mentionné puis les gens, il faut regarder tout le travail que notre gouvernement a fait depuis 2003, la ministre actuelle, mais les ministres prédécesseurs. Quand on parle d'éducation, il faut se rappeler tous les investissements. Depuis que nous sommes là, en 2003, le budget du ministère de l'Éducation a augmenté à tous les ans. On se rappelle très bien les graphiques que Jean-Marc Fournier amenait à l'époque et qui montraient comment l'argent avait été soustrait dans le secteur de l'éducation. On a mis beaucoup de mesures en place, des choses qu'on a faites puis qu'on a tendance à oublier puis qu'on voit dans le milieu.

On parle du système, mais on parle aussi des infrastructures. En mettant des budgets en éducation, on a remis nos infrastructures à niveau. Il faut que l'école, M. le Président, soit un milieu attrayant pour les jeunes. Ça veut dire des écoles à niveau, que les toits ne coulent plus. Ça veut dire de l'équipement neuf qui répond maintenant aux besoins des jeunes pour avoir des équipements informatisés, entre autres, pour leur permettre de donner un environnement d'études qui soit attrayant pour eux. Alors, on a fait tout ça, M. le Président. Et on ne peut pas virer la roue sur un dix sous; ça prend des années. Et je sais que, le travail qu'on a fait, que la ministre actuelle fait, on est sur la bonne voie.

Il faut valoriser l'éducation, oui, mais il faut aussi féliciter — on oublie souvent ça, M. le Président — féliciter les jeunes, les jeunes qui sont retournés aux études, O.K., après un bout de temps. Puis j'avais un bel exemple, la semaine dernière. Je suis allé, vendredi, au concours Chapeau, les filles! puis je voyais des mères célibataires qui étaient là, qui sont retournées en formation professionnelle, des mères qui avaient deux enfants, qui ont eu le support de leur conjoint, de leur famille pour retourner.

La présidente de la région pour le concours Chapeau, les filles!, c'était une jeune qui, il y a quelques années... Mélissa Jean, à Saint-Michel. Mélissa, M. le Président, elle avait fait une formation, un D.E.P. en mécanique automobile. Une belle femme, je vous dis; comme on dit, un pétard. Une jeune dynamique. Elle a tellement aimé ça qu'elle a continué, elle est allée faire... Elle est rentrée au collège et maintenant elle est rendue à l'université. J'ai dit à Mélissa, j'ai dit: Mélissa, tu n'es pas rien qu'un modèle pour les jeunes femmes, tu es un modèle pour tous les étudiants. Parce que la première chose qu'elle a faite, M. le Président, c'est qu'elle a fait ce qu'elle aimait. Et elle a été encouragée par ses parents pour le faire et le réaliser. Et ça, on en parle puis c'est important de leur dire.

Il faut féliciter les profs qui s'investissent, les directeurs d'école qui développent leur milieu. Il faut féliciter les comités de parents, les gens qui s'impliquent.

Puis, quand je parle des comités de parents puis des parents, comment de fois je suis allé, à l'époque, moi, à la remise des diplômes, et que tu as le tiers, tu as 10 % des parents qui sont là pour la remise des bulletins scolaires, aller rencontrer les professeurs pour dire: C'est quoi, les faiblesses et les forces de mon jeune pour qu'il s'améliore?

C'est tout ça, c'est tout ça qu'il faut travailler, et valoriser, oui, mais féliciter tous ceux qui s'impliquent. Et l'effet, il faut qu'il soit multiplicateur. C'est les amis qu'il faut qu'ils valorisent l'éducation, puis qu'il félicite son ami qui arrive, puis il dit: Regarde, tu as eu un bon résultat; oui, O.K., tu n'as peut-être pas un A, mais tu as eu un B; la fois d'avant, tu avais eu un B moins. C'est tout ça. Il faut féliciter.

Et je lance un dernier appel, moi, M. le Président, au milieu des affaires. Le milieu des affaires a un rôle majeur, surtout dans les années qui s'en viennent, quand on parle de pénurie de main-d'oeuvre. On a eu des exemples en Abitibi-Témiscamingue. On avait un marché d'emploi dynamique, mais les entreprises allaient chercher les jeunes avant qu'ils finissent leur secondaire V. Et il ne faut plus que ça se fasse, ça, M. le Président. Il faut que les entreprises soient des partenaires qui encadrent les jeunes et qui leur permettent de terminer leurs études. Sinon, sinon, ils sont à la source, ils sont une graine de décrochage. Alors, je les interpelle. M. Ménard a fait un travail, mais il faut que lui sensibilise ses milieux d'affaires pour dire: Regardez, laissez les jeunes aller... qu'ils aillent chercher leurs diplômes, et après ça ils iront travailler, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Je cède maintenant la parole aux députés de l'opposition officielle. M. le député de Borduas.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Il y a de formidables actions au Québec, partout. Le CREPAS, c'en est. Dans mon comté, il y en a. Dans les comtés de tout le monde, il y en a. C'est formidable! Il y a plein d'actions positives qui se passent, et on est tous d'accord avec ça. Mais on n'est pas moins d'accord avec le fait que c'est la faute au PQ, puis là de temps en temps c'est la faute aux parents, de temps en temps c'est la faute aux individus, c'est la faute au milieu d'affaires, c'est la faute à tout le monde.

Est-ce que ça se peut que ce soit aussi la faute d'un gouvernement qui est en place depuis six ans? Est-ce que ça se peut que ce gouvernement-là ait une petite responsabilité dans le fait de ne pas avoir réussi à améliorer les résultats concrets? C'est de ça dont on parle. Si on veut vraiment s'attaquer à un problème comme le décrochage, il faut reconnaître qu'on a une responsabilité majeure. Puis, quand on exerce le pouvoir pendant six ans, on est en droit de demander qu'il y ait des résultats. Et je vais vous illustrer ça.

Mme la ministre, M. le Président, nous a fait la longue liste de comment les 841 millions, 850, sont dépensés. Mais parlons-en, parlons-en concrètement. Il y a des programmes.

Agir autrement. Agir autrement, c'est un programme qui existe, on en parle aussi dans le rapport Ménard et on dit: Ce programme-là, il devrait fondamentalement être bonifié. Qu'est-ce qu'on dit de ça? On dit que ce programme-là devrait être amélioré, parce qu'actuellement on classe les écoles en trois catégories: celles qui se sont impliquées dans le programme, celles qui se sont moins impliquées, puis il y en a qui ne se sont pas impliquées pantoute. Résultat: ça n'obtient pas les résultats que l'investissement, et que les efforts, et que l'intelligence, et que les comités de pilotage y ont mis. Comment on va améliorer ce programme-là, Agir autrement?

Dans le rapport Ménard, ils font un parallèle avec un programme qui s'appelle Check & Connect, mais ce programme de Check & Connect, lui, il dit des choses comme: Il faudrait qu'il y ait un contrôle quotidien des facteurs de risque; il faudrait qu'il y ait un programme où il y a des conseillers. Ça veut dire, là, qu'il va falloir qu'il y ait des gestes de posés et qu'il y ait des sommes engagées. Il dit même qu'après quatre ans de participation, bon, il y a de bons résultats, mais c'est un programme qui implique de 5 000 \$ à 7 500 \$ par élève pour les cinq ans du cursus. Ça fait beaucoup de sous, ça.

Les questions qu'on pose, c'est: Est-ce qu'il y a les moyens nécessaires? Est-ce que le gouvernement a consenti les moyens nécessaires? On le sait, que le gouvernement a pris toutes sortes de décisions. Qu'on se souvienne de la baisse d'impôt. C'était, quoi, 750, 800, 900 millions? Je ne me souviens plus, c'était un montant majeur. Mais on a décidé de baisser les impôts et on n'a jamais décidé de prendre ces sommes-là et de les réinvestir là où il aurait fallu les investir.

Parlons de d'autres programmes. Parlons de ce programme qui est l'Aide aux devoirs. L'Aide aux devoirs, c'est un merveilleux programme. Le problème, c'est qu'actuellement — et là je cite le rapport d'évaluation de mai 2008 — c'est un programme qui souffre de plusieurs problèmes: manque de personnel qualifié, il y a de nombreux élèves qui n'y ont pas accès. Ça a été centré sur les élèves qui avaient le plus grand besoin, mais il y a plein d'élèves, comme la ministre le disait tantôt, qui doivent aussi avoir accès à cette aide-là. Il y a des problèmes avec le transport scolaire. Ça couvre juste le niveau primaire. Quand on évalue, ça, ce programme-là, si on l'applique dans certaines commissions scolaires — par exemple, ici, l'exemple, c'est la commission scolaire des Chics-Chocs — au bout du compte, là, avec le nombre d'élèves, le nombre d'écoles, ça fait 0,35 \$ par jour d'école. C'est peu, ça, pour l'aide scolaire. Alors, ce programme-là non plus n'atteint pas les objectifs qu'il devait atteindre. C'est de ça dont on parle.

Quand on parle, et je suis convaincu que la ministre va être d'accord avec moi, quand on parle de faire un effort gouvernemental, quand on parle d'un ministère dont le budget total est de, quoi, 14 point quelques milliards, en enseignement primaire et secondaire, c'est 8 milliards et plus, là on parle de moyens concrets, sérieux, majeurs. Ce qu'on dit, nous, c'est: Cessons de rejeter la faute sur tout le monde, et bravo pour ce qui se passe de bien, valorisons les professeurs, mobilisons les régions, on est d'accord avec tout ça.

Quel est le plan d'action qui va vraiment agir sur les failles de l'action gouvernementale qui s'incarnent dans des programmes dont on n'obtient pas les résultats qu'on devrait attendre de ces programmes-là? C'est de ça dont il est question.

Et autant on peut se glorifier des résultats... Je vous donne juste un dernier exemple que Mme la ministre connaît. Dans la commission scolaire Montcalm... la commission scolaire des Samares, alors le taux de décrochage, là, à l'école secondaire de l'Achigan, sur quatre ans, c'est 56 %, 61 %, 55 %, 50 %. Je veux bien qu'on se réjouisse de ce qui se passe de bon, mais il faut s'inquiéter aussi de ce qui se passe de moins bon et il faut agir là-dessus.

● (11 h 30) ●

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Borduas. Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, quand le député de Borduas prétend que le gouvernement ne fait rien, bien, moi, je vais lui répondre...

M. Curzi: ...

Mme Courchesne: Non, je vais lui répondre la chose suivante...

M. Curzi: ...

Mme Courchesne: Bien oui, vous l'avez dit. Il l'a dit clairement: Le gouvernement actuel ne fait rien. Bien, le gouvernement actuel...

M. Curzi: ...

Mme Courchesne: Bien, vous venez de le dire. M. le Président...

Le Président (M. Marsan): ...vous adresser à la présidence, s'il vous plaît.

Mme Courchesne: Alors, le gouvernement actuel, M. le Président, depuis 2003, a augmenté... Et je l'invite à écouter attentivement: Le gouvernement actuel, depuis 2003, a augmenté le taux de diplomation des Québécois de 79 % à 85 %. M. le Président, voilà la vraie réponse. C'est ça, la réponse importante. Est-ce que nous devons agir pour qu'il y ait plus de jeunes qui restent en continu sur les bancs d'école et qui terminent leur secondaire dans les temps prescrits? La réponse, c'est oui. C'est oui.

Et nous avons dit, M. le Président, que nous allions mettre en oeuvre les recommandations, les 10 recommandations du rapport Ménard. Or, dans ce rapport Ménard, il est fortement recommandé de bonifier, d'améliorer le programme Agir autrement. Donc, la réponse, c'est oui. Nous allons bonifier et nous allons améliorer le programme Agir autrement, M. le Président.

Cela dit, il voudrait que je lui donne aujourd'hui le plan d'action détaillé. Je ne le ferai pas, M. le Président.

Je lui ai dit: Nous allons faire les annonces requises, nous allons faire le point sur cette question-là. On aurait souhaité fin avril. Fin avril, c'est la période des crédits, on ne pourra pas le faire. Alors, nous allons le faire tout de suite après la période des crédits. Et nous allons le faire correctement, nous allons le faire sérieusement et nous allons le faire de façon responsable.

M. le Président, je veux déposer un autre document qui m'apparaît... Parce que ce n'est pas toujours facile à comprendre et c'est surtout qu'en cinq minutes c'est impossible de faire l'énumération de tout ce qui se fait. Mais je veux déposer une feuille, recto verso, qui donne toute la description des mesures de persévérance scolaire en formation professionnelle, formation technique et dans les passerelles, dont je parlais tout à l'heure, avec le Plan de rapprochement, n'oublions pas, le Plan de rapprochement en formation professionnelle et technique. M. le Président, si vous me permettez, je dépose ce document-là. Ça donne...

Document déposé

Le Président (M. Marsan): Alors, le document est déposé.

Mme Courchesne: Ça donne un certain résumé de la situation, qui mérite d'être plus amplement détaillé, mais qui, en tout cas, délimite chacune des interventions qui se font et, comme je le disais précédemment, à partir de l'âge même de 15 ans. Donc, voilà des actions extrêmement concrètes. Et, à chaque année, on raffine, et on peaufine, et on essaie, avec les intervenants du milieu, de donner effectivement les résultats les plus concrets.

M. le Président, je peux aussi déposer les mesures budgétaires qui accompagnent ce tableau et bon nombre des actions qui sont entreprises, avec le tableau que je viens juste de déposer. Je le fais parce que c'est très, très segmenté. Et ce ne l'est pas trop, ce ne l'est pas trop dans la mesure où effectivement le mur-à-mur ne peut pas s'appliquer et où il faut s'adapter le plus possible à la clientèle de jeunes, qui diffère de cinq ans en cinq ans, qui a des besoins particuliers et qui... En tout cas, nous, on fait en sorte que... en étant plus précis, en étant plus personnalisés, on pense qu'il y a de meilleures chances de réussir.

Document déposé

Le Président (M. Marsan): Alors, le document est déposé. Merci. Alors, merci, Mme la ministre. Est-ce que vous voulez poursuivre? C'est terminé?

Mme Courchesne: Bien, ça va. Peut-être, M. le Président, comme il reste quelques secondes, oui, je voudrais aussi préciser la réponse à la députée de Taillon sur les mesures au niveau collégial. Ce sont des mesures beaucoup de récupération et de services complémentaires. Il y a environ 45 millions de dollars pour 42 cégeps annuellement qui sont consacrés à des mesures de persévérance scolaire. Rappelons-nous qu'il y a aussi le maintien des réinvestissements des transferts fédéraux, où effectivement on veut, avec la Fédération des cégeps et les cégeps, accroître les services de soutien

aux étudiants particulièrement, alors... Et compléter la réponse par les mesures de formation technique, qui sont extrêmement importantes pour ces jeunes.

Le Président (M. Marsan): Merci. Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à une députée ministérielle, Mme la députée de Gatineau.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée: Merci, M. le Président. Alors, je suis étonnée. Ce qui m'étonne, ce matin, des réactions de nos collègues de l'opposition, et particulièrement du député de Borduas et de la députée de Taillon, c'est le manque d'objectivité face à l'analyse de ce qui se fait sur le terrain, M. le Président, parce qu'on résume, d'une part, toute la question du décrochage à des statistiques. Je comprends, lorsqu'on a comme objectif de mettre en place un pays, lorsqu'on a l'objectif de la souveraineté en tête, les statistiques deviennent d'une importance capitale, au-delà de leur signification réelle. Et on s'obstine à dire qu'il n'y a aucune mesure gouvernementale, aucune volonté gouvernementale d'agir pour contrer le décrochage scolaire, alors que c'est faux, M. le Président. Et on fait complètement abstraction au passé. L'histoire, et leur histoire, ne devient que secondaire dans tout le portrait.

Le gouvernement met vraiment l'accent au niveau du décrochage scolaire, M. le Président, et il y a un investissement sans précédent. Je ne crois pas que jamais dans l'histoire du Québec autant de sommes d'argent aient été investies pour lutter contre le décrochage scolaire. Les statistiques, les résultats sont inquiétants, effectivement, et c'est vrai qu'on doit continuer d'investir et continuer de se préoccuper du problème du décrochage scolaire, mais le décrochage scolaire, ce n'est pas qu'une question d'argent. C'est faux de prétendre que l'argent va tout régler, il faut agir et il faut sensibiliser les gens.

Le député de Borduas dit: C'est vrai, on est d'accord, on est d'accord qu'on doit sensibiliser. Bien, tant mieux, puis c'est ce qu'on fait, c'est ce qui se fait sur le terrain par les mesures, par l'investissement. Mais l'investissement ne doit pas venir exclusivement du gouvernement du Québec non plus. Et c'est pour ça qu'on met en place des partenariats avec la fondation Chagnon, c'est pour ça qu'on met en place des partenariats dans les régions avec les chambres de commerce, avec les instances régionales, pour travailler sur le problème du décrochage scolaire, parce que, tant et aussi longtemps, M. le Président, que l'ensemble des intervenants de la société québécoise ne se mobilisera pas pour lutter contre le décrochage, il y aura toujours une certaine stagnation, M. le Président, parce que l'argent ne réglera pas tout, parce que, si on n'est pas convaincu, si on n'a pas la volonté de travailler à contrer le décrochage scolaire, on n'y arrivera pas. Il faut que ça passe par une sensibilisation.

Lorsque je vous parlais des chambres de commerce, il y a en place actuellement... Et ça me touche particulièrement. J'ai rencontré la directrice de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau il y a quelques semaines, et elle veut travailler avec la chambre de commerce pour sensibiliser les commerçants à ne pas donner

d'heures de travail à des jeunes qui sont encore sur les bancs d'école ou qui sont de retour à la formation aux études. Bien, ça, ça ne demande pas de l'argent du gouvernement du Québec, ça demande tout simplement que les gens s'assoient ensemble, et se parlent, et se sensibilisent. Mais ça, c'est en parlant de décrochage et c'est en intervenant auprès des commissions scolaires, auprès des directeurs qu'on va venir à bout de poser des gestes et d'établir des liens de communication qui vont permettre de contrer ce fléau-là.

Et il est faux de prétendre que le gouvernement ne fait rien — moi, ça me fait friser, M. le Président — parce qu'il y a énormément d'énergie qui est mise pour contrer ce fléau-là. La ministre a mis en place, avec le projet de loi n° 88, des outils qui vont permettre justement d'identifier des cibles. La Stratégie d'action jeunesse donne des outils à l'ensemble des intervenants, pas seulement aux intervenants du milieu scolaire, mais aussi du milieu social, du milieu de la santé, des outils qui vont permettre d'accompagner les jeunes, qui vont permettre de sensibiliser la société. Et c'est une responsabilité collective, et ce n'est pas juste un bon discours, c'est une réalité. Et, lorsque le député de Borduas comprendra et reconnaîtra que ces interventions-là mises de l'avant par le gouvernement du Québec contribuent à contrer le décrochage scolaire, bien il va réaliser que ce sont des investissements majeurs et que, oui, l'éducation et le décrochage, c'est une priorité nationale, au Québec.

● (11 h 40) ●

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la députée de Gatineau. J'aimerais vous informer, avant de laisser la parole aux députés de l'opposition, qu'il reste deux minutes à cette interpellation du côté de l'opposition officielle et que par la suite nous passerons aux conclusions, qui sont de 10 minutes du côté de Mme la ministre, 10 minutes du côté de l'opposition.

On va dépasser midi de quelques minutes seulement. J'aimerais avoir votre consentement pour qu'on puisse s'assurer qu'on a vraiment fait une interpellation de deux heures. Alors, le consentement est donné de part et d'autre. Alors, merci beaucoup.

Alors, il vous reste donc, M. le député de Borduas, une courte période de deux minutes avant de procéder aux conclusions.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Je suis complètement frisé, moi, M. le Président, parce que, là, il n'y a personne, de ce côté-ci, qui a dit que le gouvernement ne faisait rien et il n'y a personne qui a dit, de ce côté-ci, que l'argent était la solution idéale. Là, il faut quand même remettre les choses à leur place. On est parfaitement en droit cependant d'exiger que ce gouvernement-là, après six ans et à la tête d'un ministère extrêmement important qui dépense des sommes considérables, obtienne des résultats. Ce que nous disons, c'est qu'il n'y a pas les résultats qui devraient suivre ces investissements-là et ces plans d'action. Et je crois qu'on en a fait largement la démonstration.

Comme j'ai juste deux minutes, je veux juste aborder un sujet, et là c'est sous forme d'interrogation parce que je rencontre, moi aussi, des professeurs, je rencontre plein de gens et, dans le cas des services de

garde en milieu scolaire, je m'interroge sur les intentions du ministère. On sait qu'il y a là un groupe de gens dont les demandes, si j'ai bien compris ce qui m'a été expliqué, sont fondamentalement de deux ordres.

La première demande, c'est une meilleure qualification. Ce qu'on demande, ce groupe demande d'être mieux qualifié pour pouvoir s'acquitter de plus de tâches, d'une part. D'autre part, il demande une meilleure intégration à l'intérieur de leurs écoles. Deux mesures qui m'apparaissent particulièrement légitimes parce qu'on peut souhaiter que ces gens-là, qui sont déjà dans les écoles, qui sont en lien avec les parents, qui sont en lien avec les enfants après, avant... après les cours, avant les cours, à leur dîner, pourraient prendre en charge une partie des différents programmes dont on parlait. Aide aux devoirs, contrer la violence, tous ces programmes qui sont actuellement... qui marchent plus ou moins pourraient être largement bonifiés. Ma question est donc: Est-ce que la ministre entend répondre à ce qui m'apparaît être des demandes légitimes de la part d'un groupe de travailleurs désireux de participer à contrer le décrochage scolaire?

Conclusions

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Borduas. Nous en sommes maintenant aux conclusions. Je vais céder la parole à Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour une période maximum de 10 minutes.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Mes premiers mots seront pour dire au député de Borduas qu'il aura fallu 1 h 45 min pour qu'il reconnaisse qu'effectivement le gouvernement agissait et que ce n'était pas qu'une question d'argent. M. le Président, cette interpellation aura donc été fort utile, ce matin, puisqu'on a eu droit, dans ce dernier deux minutes, à une reconnaissance qu'il y avait effectivement des actions qui étaient structurantes et des actions qui étaient utiles et nécessaires. Parce que je me rappelle, M. le Président, des premières interventions du député de Borduas il y a déjà de cela quelques semaines, où il affirmait haut et fort que le gouvernement ne faisait rien. Alors, collègues, nous ne nous sommes pas déplacés pour rien ce matin, je vous en remercie du fond du coeur, nous avons au moins obtenu ce premier gain.

M. le Président, ce matin, on a quand même établi aussi d'autres consensus, et ça, c'est grâce à votre participation, d'autres consensus à l'effet... Et on a fait des démonstrations aussi. On a fait des démonstrations pour dire que bien sûr l'école a un rôle important à jouer, mais on a aussi fait la démonstration qu'il y avait une mobilisation, une valorisation d'abord. Mon collègue adjoint parlementaire a parlé de la nécessité des valeurs et de la valorisation de l'éducation. Moi, j'insiste beaucoup, beaucoup là-dessus. La semaine dernière, j'ai fait des consultations auprès des intervenants du réseau scolaire, des consultations privées, et où cette question de la valorisation de l'éducation, particulièrement auprès des parents, est sortie très, très, très fortement.

Nous devons maintenant nous demander quels seront les meilleurs moyens pour que cette valorisation

soit aussi la plus efficace. Ce n'est pas aussi simple de répondre à cette question-là, parce qu'il ne suffit pas de dire: Il faut valoriser, c'est: Comment allons-nous valoriser pour que véritablement chacun décide de s'impliquer de façon constante? On ne peut pas ne s'intéresser à l'éducation de nos enfants que quelques fois par année. C'est un travail ardu, c'est un travail exigeant de tous les jours. C'est pour ça que le député de Rouyn-Noranda a une belle approche quand il dit — puis c'est une approche très positive: Je pense qu'il faut commencer à parler... Et c'est pour ça qu'il faut parler de persévérance et non de décrochage. C'est pour ça qu'il faut parler de valorisation de l'éducation. C'est pour ça qu'il faut, oui, M. le député de Rouyn-Noranda, féliciter, encourager, soutenir. Mais j'aime bien l'idée de féliciter, chacun dans nos comtés, ceux qui prennent le temps d'y consacrer du temps, du dévouement, les comités de parents, tout le monde, les directions d'école, les enseignants.

Le député aussi nous dit, et dans son comté, à Vanier: Il y a des enseignants qui s'impliquent, il y a des enseignants qui développent des projets, il y a des enseignants qui veulent puis qui travaillent étroitement, il faut aussi les soutenir et les féliciter. Je pense que ça, ce sont des remarques extrêmement importantes. Une remarque de la députée de Gatineau, qui effectivement, je pense, avec beaucoup d'éloquence, dit: Pourquoi, quand on se parle entre nous, pourquoi, quand on parle de ces sujets publiquement, faut-il qu'on mesure l'engagement d'un gouvernement strictement par les sommes budgétaires qui y sont consacrées?

Cela dit, moi, je suis très fière d'être ministre de l'Éducation d'un gouvernement qui a réinvesti en éducation sans relâche depuis 2003, qui, au lieu de couper, comme le précédent gouvernement a fait en éducation, a réinvesti plus de 2 milliards de dollars en éducation. Ça, moi, je suis très fière d'appartenir à ce gouvernement-là. Et nous allons continuer d'investir.

Le défi que nous avons, c'est un défi d'organisation, un défi de mettre en commun, de partager, un défi de nous assurer que chaque commission scolaire a la flexibilité, l'adaptabilité pour offrir les bons services aux bons enfants, les bons soutiens aux problèmes particuliers des enfants, qu'on soit capables, à chaque année, d'être capables de bien cerner les difficultés, que ce soit en difficulté d'apprentissage, que ce soit en trouble de comportement, mais que ce soit... Et c'est ça, l'intérêt du rapport Ménard: qu'on soit capables, avec les commissions scolaires, d'identifier les enfants à risque, qu'on soit capables de les suivre d'une année à l'autre, de transmettre l'information d'un professeur à l'autre, de transmettre... de la sixième primaire à la première secondaire, qu'on soit capables de dire tout de suite: Cet enfant a des forces, mais a aussi des faiblesses, et qu'on ne soit pas obligés de constamment refaire les diagnostics, qu'on soit capables de faire des évaluations très précoces, du CPE, la pré-maternelle, la maternelle au secteur primaire, qu'on soit capables de mettre en lien, au lieu de travailler en silo, de mettre en lien tous ceux qui sont intéressés par cet enfant, à sa réussite, et qu'on n'oublie pas les parents, et puis qu'on essaie d'être beaucoup plus positifs, beaucoup plus positifs dans notre façon d'aborder. On est très rapides pour expliquer ce qu'on ne fait pas; on est moins habiles pour expliquer aux parents qu'est-ce qu'on peut faire, qu'est-ce qu'on fait de bien et, vous, les parents, quel peut être votre rôle dans une société qui est beaucoup plus diversifiée,

beaucoup plus complexe, avec des enjeux sociaux qui sont beaucoup plus exigeants.

● (11 h 50) ●

Mais il ne faut jamais lâcher. Il y a un seul mot. Je vais juste terminer... Bien non, il me reste encore du temps. Vendredi matin, dans ma région, la présidente de la commission scolaire de Laval a cité un très, très beau texte d'un explorateur, Victor, qui faisait de l'exploration au Groenland. Et ça disait en gros ceci: Marcher, marcher, marcher. Tirer, tirer, tirer. On est fatigués? Non, on n'est pas fatigués. On tombe? On se relève. Marcher, marcher. Tirer, tirer. Et elle répétait ces termes. Et c'est ça, la persévérance scolaire, de mettre effectivement en valeur l'effort, de mettre en valeur la persévérance, mettre en valeur le travail. Et la députée de Gatineau a raison, ça coûte zéro sou. Ça coûte zéro sou. Et il y en a plusieurs qui actuellement prennent la parole pour dire: N'est-ce pas là la première difficulté de ces jeunes?

Puis on ne cherche pas les coupables, M. le Président. On ne cherche pas les coupables parce que c'est un phénomène de société. Il y a une évolution qui s'est produite, puis, woups!, on se retrouve être obligés de revaloriser ces valeurs. M. le Président, 3,2 milliards de dollars plus tard, entre 2002-2003 et 2009-2010, moi, je dis: Nous avons les moyens de réussir, nous avons les moyens de faire faire les virages requis, mais nous avons les moyens si, comme disait la députée de Gatineau, nous avons tous, comme décideurs, tous, comme intervenants, tous, comme parents, la volonté de travailler dans la même direction.

Et je terminerai vraiment en disant ceci. C'est effectivement région par région, commission scolaire par commission scolaire, école par école et idéalement enfant par enfant, parce que chaque enfant a ses forces, a ses potentiels, chaque enfant a son histoire, son histoire familiale, son histoire sociale, son histoire d'intégration dans son milieu scolaire, et donc enfant par enfant. Est-ce que c'est impensable? Ça, c'est un objectif. Ça, c'est une cible. Ça, c'est quelque chose qui parle et qui répond à une réalité concrète du quotidien, et c'est le vécu de nos enseignants, c'est le vécu de nos écoles. Et, tous ensemble, nous y parviendrons, M. le Président. C'est très certainement mon engagement personnel, mais c'est aussi l'engagement de ce gouvernement qui ne se dément pas depuis 2003, depuis le premier jour de notre arrivée au pouvoir.

Merci, merci, collègues, merci à tous, et merci aux députés de l'opposition. Ce sont des débats qui sont importants, et je suis persuadée que nous continuerons à échanger, au cours des prochaines semaines, sur ce sujet absolument fondamental pour notre société. Merci beaucoup.

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Borduas, qui a également un temps maximum de parole de 10 minutes.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. La ministre se réjouit d'être parvenue à ce qu'elle dit être ses fins, nous avoir convaincus que ce n'était pas uniquement l'argent et que le gouvernement avait agi, et c'est très intéressant de voir ça parce que, nous, de ce côté-ci, on a un peu le sentiment d'être venus pour rien. On a le sentiment d'être venus pour rien parce que fondamentalement on n'a pas obtenu les

réponses auxquelles on était en droit de s'attendre. On ne sait toujours pas quelles sont les cibles du ministère.

On sait qu'il y a un plan d'action qui serait quelque part en préparation, mais on ne le connaîtra pas avant les crédits. Donc, on reporte encore une fois le moment de dire: Voici quel est notre plan d'action. Et il y a quelque chose de profondément dangereux parce que notre seule arme, notre moyen d'agir, dans ce salon, ce sont les mots, et, moi, je constate qu'il y a un glissement sémantique qui se fait un peu partout, et il se fait actuellement et il est dangereux parce qu'autant on peut être totalement d'accord que la persévérance scolaire, c'est un objectif noble, autant, quand on utilise ces mots-là, on peut aussi les utiliser pour camoufler la réalité. Et ne pas vouloir parler du décrochage scolaire, c'est nier ce qui se passe actuellement.

Il faut donc être en mesure, si on veut atteindre l'objectif noble que tous partagent, qui est de la persévérance scolaire, il faut aussi accepter qu'il y a un décrochage scolaire, il faut accepter la responsabilité que l'on porte. Et, quand on est un gouvernement en place depuis six ans, on doit admettre que, malgré les efforts du ministère et les sommes investies, il n'y a pas les résultats auxquels on est en droit de s'attendre, et que cette absence de résultats indique forcément qu'il doit y avoir des gestes neufs qui seront posés. Ces gestes neufs là doivent être mis en place par le plus gros joueur dans toute la collectivité du succès du passage entre le décrochage scolaire et la persévérance.

Ça veut dire avoir des objectifs atteignables, ça veut dire dire concrètement quels sont les plans, les mesures que nous allons bonifier, comment nous allons les bonifier, et cela veut dire aussi, de la part de la ministre, de convaincre son gouvernement d'y investir les sommes nécessaires. Ce n'est pas la raison unique, ce n'est pas la cause unique, mais c'en est une. On sait très bien que, dans notre société, quel que soit le moyen d'action, surtout s'il est centré sur l'accompagnement de la personne jeune qui, à la naissance et jusqu'au moment où elle sera diplômée, est un individu qu'on doit suivre personnellement, les coûts, les coûts sociaux, les coûts d'implication de toute une société sont importants, mais il y a aussi des coûts financiers auxquels il faut consentir. Et ce qu'on attend d'une ministre de la Culture, c'est de la clarté non seulement dans les objectifs, mais aussi dans un plan et aussi dans les moyens.

Une voix: ...

M. Curzi: Pardon?

Une voix: Éducation.

M. Curzi: Éducation. Je suis-tu encore en culture?

Une voix: ...

M. Curzi: Oui, oui, j'adore la culture.

Le Président (M. Marsan): M. le député de Borduas, vous avez la parole.

M. Curzi: Mais c'est un naturel que vous avez déjà connu, me dit-on.

Le Président (M. Marsan): M. le député de Borduas, vous avez la parole.

M. Curzi: Merci, M. le Président. Oui, il m'arrive de confondre la culture et l'éducation. Quelle belle confusion, parce que l'éducation est au cœur de la culture, et la culture devrait être au cœur de l'éducation. Et une des raisons pour lesquelles je m'intéresse à l'éducation, c'est que je souhaite ardemment qu'on y inclue d'une façon beaucoup plus manifeste et beaucoup plus importante la culture comme le sport parce que je crois que, dans les moyens pour retenir les enfants, pour les intéresser, pour qu'ils aient une estime d'eux-mêmes, ces moyens que sont la culture et le sport sont tout aussi importants que la connaissance.

M. le Président, actuellement, à peu près tous les milieux partagent la conviction qu'il y a une urgence d'agir immense. Je dirais que bien des milieux sont prêts à s'y engager. J'entendais parler tantôt des chambres de commerce. Je sais pertinemment que des groupes comme les Chevaliers de Colomb, qui représentent 100 000 personnes, vont décider prochainement d'investir une partie de leurs moyens et une partie de leurs personnes dans cet objectif-là. Je nomme ces deux groupes-là et je suis convaincu qu'il y en a plein d'autres. On rencontre plein de gens, on lit plein de lettres. Il y a un effort collectif, là, qui est partout à travers le Québec actuellement. Tout le monde se dit: Il faut qu'on agisse maintenant.

Mais celui ou celle qui portera cette action-là, ça doit être la ministre de l'Éducation, ça doit être la ministre de l'Éducation. Et, pour que ce discours-là sorte de la langue de bois, pour qu'il devienne concret, on a besoin d'avoir des choses aussi claires qu'un plan d'action réel, on a besoin d'avoir des objectifs définis, on a besoin que cette belle volonté de régionaliser s'exprime quelque part dans des programmes adaptables, on a besoin que chacune des régions ait plus d'autonomie, on a besoin de tout cela. On a besoin actuellement que quelqu'un nous dise: La persévérance, lutter contre le décrochage scolaire pour atteindre la persévérance et la continuité scolaire, c'est une corvée nationale. On a besoin que quelqu'un nous dise: Nous allons entreprendre cette corvée nationale, et que ce discours soit tellement répété qu'il devienne le discours de tous les groupes de la société et de chacun des individus. Nous avons besoin d'un effort collectif colossal, immédiat, auquel il faut consentir tous les efforts et tous les moyens.

Voilà la question que nous posons, le défi que nous lançons à l'actuelle ministre de l'Éducation. Et, si elle peut nous donner les germes d'une véritable réponse, avec certitude nous allons pouvoir l'accompagner. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): C'est à mon tour de vous remercier, tous et chacun, Mme la ministre, M. le critique de l'opposition, tous les parlementaires, tous les gens qui vous accompagnent. Je voudrais remercier également nos deux secrétaires et les pages qui nous ont aidés dans nos travaux.

La commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 12 heures)